



SM le Roi félicite l'Emir de l'Etat du Koweït à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à l'Emir de l'Etat du Koweït, SA Cheikh Michaâl Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime, en Son nom propre et en celui du peuple marocain, à SA Cheikh Michaâl Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de davantage de progrès et de prospérité au peuple koweïtien frère. Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour faire part de Sa grande fierté des liens de fraternité solide et d'estime mutuelle unissant les deux pays, réitérant Sa détermination à œuvrer de concert avec l'Emir de l'Etat du Koweït pour renforcer et développer davantage ces relations dans les divers domaines de coopération, au service des intérêts des deux peuples frères.

De même, le Souverain implore le Tout-Puissant d'accorder santé et bien-être à SA Cheikh Michaâl Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et à son illustre famille.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10447

Mercredi 26 Février 2025

Gérard Larcher, président du Sénat français,
hôte de marque à Laâyoune

Une amitié raffermie et un partenariat consolidé



Page 3



El Salvador réitère son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Page 2



Cherkaoui Habboub : Le démantèlement d'une cellule terroriste liée à "Daech" montre concrètement que le Royaume fait face simultanément à des menaces terroristes externes et internes

Pages 4-5-6-7

Patricia Llobart Cussac : *Le partenariat entre le Maroc et l'Union européenne repose sur une ambition commune de promouvoir la prospérité partagée*



Le partenariat entre le Maroc et l'Union européenne (UE) repose sur un ensemble de valeurs partagées et une ambition commune de promouvoir une prospérité partagée afin de façonner un développement durable et inclusif, a souligné, lundi à Béni Mellal, l'ambassadrice de l'UE au Maroc, Patricia Llobart Cussac.

L'UE et le Maroc œuvrent conjointement pour le soutien à l'emploi et à la prospérité des petites et moyennes entreprises et agissent comme catalyseur pour la création d'emplois dans la région, a également souligné Mme Llobart Cussac qui intervenait à l'ouverture d'une rencontre à l'occasion de la visite à la région Béni Mellal-Khénifra d'ambassadeurs de l'Union européenne et de ses Etats membres accrédités au Maroc, en vue de s'informer des opportunités d'investissement dans la région.

Soulignant que la visite de cette délégation de diplomates européens vient illustrer la contribution du partenariat Maroc-UE au développement local, l'ambassadrice a fait savoir que cette visite qui ouvre la voie à des collaborations plus solides dans divers domaines, se veut, aussi, une occasion pour informer ces diplomates sur les opportunités dont regorge la région de Béni Mellal-Khénifra.

"Notre objectif est de développer davantage ce partenariat avec les régions en vue de faire face aux défis communs, notamment, en termes d'emploi des jeunes et de formation de ceux-ci dans des métiers d'avenir" a également fait savoir Mme Llobart Cussac dans une déclaration à la MAP, faisant part de son ambition de développer davantage la coopération dans le domaine du tourisme comme secteur clé à même d'apporter davantage de croissance et de prospérité économique pour les jeunes et les femmes.

De son côté, le wali de la région Béni Mellal-Khénifra, Mohamed Benribag, a indiqué que la région Béni Mellal-Khénifra dispose de divers atouts qui en font un terrain très fertile pour l'investissement et un territoire prometteur pour les investisseurs en quête d'opportunités d'affaires, notamment aux niveaux des secteurs du tourisme, des mines, de l'agriculture, de l'agro-industrie, des énergies renouvelables, de l'industrie et des métiers d'avenir du Maroc.

Il a mis en avant la position géographique de la région au cœur du Maroc, à moins de 300 km des principaux pôles du Royaume, rappelant la qualité de ses infrastructures de communication, la diversité de ses offres foncières ainsi que la compétence

et la disponibilité de son capital humain.

Précisant que la région dispose d'un environnement très favorable des affaires et d'un cadre incitatif et attractif offert par différents dispositifs, M. Benribag a souligné que la Commission régionale unifiée d'investissement de Béni Mellal-Khénifra a validé au titre de la période 2022-2024, un volume d'investissement de plus de 8 milliards d'euros, soit le triple d'investissements validés sur la période 2019-2021.

Et de faire savoir que les Etats membres de l'Union européenne contribuent d'une manière significative à cette dynamique, à travers les investissements de ses ressortissants, mais également les investissements de Marocains du monde établis dans ces Etats, notant que le nombre de projets validés par ladite Commission se chiffre à plus de 67 mobilisant un montant d'investissement de 50 millions d'euros (2020-2024).

Pour sa part, le président du Conseil de la région Béni Mellal-Khénifra, Adil Barakat, a affirmé que la région Béni Mellal-Khénifra, située au cœur du Maroc, se distingue par sa richesse naturelle, son potentiel agricole et industriel, ainsi que par son capital humain dynamique, soulignant que l'ensemble de ces atouts constituent des leviers essentiels de développement.

"Nous avons eu le privilège de développer plusieurs projets de coopération avec l'Union européenne dont, le projet d'appui au développement territorial dans le volet de la régionalisation avancée, qui accompagne la région dans la mise en œuvre des réformes liées à la décentralisation et au renforcement des compétences des collectivités territoriales", a-t-il dit, soulignant que ce projet se veut un véritable catalyseur pour une gouvernance régionale plus efficace et inclusive.

Il a également mentionné le projet PIAFE, financé par l'Union européenne, qui vise à améliorer l'accès à la formation et à l'emploi pour les jeunes de la région ainsi que les programmes innovants en matière de migration circulaire avec l'Union européenne et d'efficacité énergétique menés

conjointement.

Le Conseil régional de Béni Mellal-Khénifra est fier d'annoncer son intégration au réseau mondial des gouvernements ouverts (OGP), a annoncé le président de la région, relevant que cette intégration témoigne de l'engagement de la région en faveur de la transparence, de la participation citoyenne et de la responsabilité.

Au cours de leur séjour dans la région Béni Mellal-Khénifra, les membres de cette délégation effectueront des visites à l'Agropole de Béni Mellal, fruit d'un partenariat public-privé, au Centre d'interprétation du patrimoine sur le site touristique d'Aïn Asserdoune et à la Coopérative SANAD afin de découvrir les produits du terroir locaux et traditionnels. Les ambassadeurs de l'UE et de ses Etats membres accrédités au Maroc auront également un échange convivial avec les représentants de la société civile et la jeunesse de la région.

Il est à noter que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Team Europe" visant à mobiliser conjointement les ressources de l'UE, de ses Etats membres et d'institutions financières, notamment la BEI et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, en vue de renforcer l'impact de leurs actions dans les pays partenaires.

L'Union européenne et le Maroc, rappelle-t-on, sont liés par un partenariat solide et multidimensionnel dans différents domaines, concrétisés par des projets dans plusieurs régions du Royaume, dont Béni Mellal-Khénifra. Cette visite souligne l'attachement de l'Union européenne à son partenariat avec le Maroc et son importance pour la région et témoigne de l'engagement partagé en faveur de la prospérité et du développement économique et social inclusif.

Ont pris part à cette visite outre l'ambassadrice de l'UE au Maroc, des ambassadeurs et diplomates d'Autriche, de Bulgarie, de Danemark, de Finlande, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de République tchèque, d'Allemagne, d'Espagne, de France, de Hongrie et d'Irlande.

El Salvador réaffirme son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Le vice-président de la République d'El Salvador, Félix Ulloa, a réaffirmé lundi le soutien de son pays à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

Cette position a été exprimée lors des entretiens de M. Ulloa, à San Salvador, avec l'ambassadeur, directeur général des affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, en marge de la tenue de la deuxième session

des consultations politiques entre les deux pays.

"Depuis 2019, El Salvador a consolidé ses liens de coopération avec le Maroc, les renforçant encore davantage avec l'ouverture de l'ambassade à Rabat, en 2022. Ces actions ont marqué une étape importante dans la politique étrangère salvadorienne et ont réaffirmé le soutien à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris le Sahara", a indiqué le vice-président d'El Salvador.

M. Yazourh a mis en avant, lors de cette réunion, l'excellence des re-

lations entre le Maroc et El Salvador ainsi que l'intérêt des deux pays à approfondir davantage la coopération bilatérale dans divers domaines.

Il a également réaffirmé l'engagement commun de Rabat et San Salvador en faveur de la promotion de la paix, du respect de la souveraineté et du développement, conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tout en saluant la dynamique de transformation engagée à El Salvador, sous la conduite du président Nayib Bukele, permettant de consolider la sécurité et la stabilité du pays et de favoriser son

développement économique.

L'ambassadeur, directeur général des affaires politiques internationales a en outre exprimé l'engagement du Maroc à renforcer la coopération avec le Salvador sur les plans économique et commercial.

Cette rencontre s'est tenue en présence du chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc à San Salvador, Brahim Baddi, de la directrice des affaires américaines, Nezha Atahar, du directeur des questions globales, Ismail Chekkori, ainsi que du chef de la division de l'Amérique latine, Saloua Bichri.

Gérard Larcher, président du Sénat français, hôte de marque à Laâyoune

Une amitié raffermie et un partenariat consolidé



La visite au Maroc du président du Sénat français, Gérard Larcher, vient confirmer la solidité des relations franco-marocaines et leur évolution vers un partenariat d'exception renforcé. S'inscrivant dans la continuité de la visite du Président Emmanuel Macron en octobre dernier, elle marque un tournant décisif dans les relations bilatérales, en ancrant définitivement la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara dans la doctrine diplomatique française.

Une reconnaissance ferme et sans équivoque de la marocanité du Sahara

Dans un contexte international où les jeux d'influence se densifient, le soutien de la France à la marocanité du Sahara s'érige désormais en pierre angulaire du dialogue stratégique entre Rabat et Paris. La déclaration de Gérard Larcher, à l'issue de ses entretiens avec le chef du gouvernement Aziz Akhannouch, est venue lever toute ambiguïté : «La position de la France sur la marocanité du Sahara est une position de l'Etat français dans toutes ses composantes et pas seulement une position gouvernementale».

Cette prise de position s'inscrit dans une continuité assumée. Elle fait écho aux engagements pris par Emmanuel Macron lors de sa visite d'Etat au Maroc, où il avait déclaré que «le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine». La France ne se limite plus à un soutien tacite, elle s'engage désormais dans une dynamique proactive, destinée à porter cette reconnaissance sur la scène internationale.

La visite du président du Sénat à Laâyoune

constitue en elle-même un acte fort. En foulant le sol saharien, Gérard Larcher ne se contente pas de réitérer des promesses diplomatiques; il acte sur le terrain la vision française d'un Sahara pleinement intégré au développement du Royaume. Comme il l'a souligné avec insistance : «Le présent et l'avenir des provinces du Sud ne peuvent se construire et s'inscrire que dans le cadre de la souveraineté du Maroc».

Le regard neuf que porte la France sur le dossier du Sahara et l'évolution de la position française relèvent d'une évidence, d'une vérité première, a-t-il affirmé. Il a indiqué que «cette évidence a fait l'objet d'une longue maturation». A cet égard, il a rappelé que le Sénat a très tôt œuvré pour que soit prise une initiative diplomatique afin que la France, qui a toujours accompagné le Maroc dans ses défis existentiels, prenne en compte les évolutions intervenues depuis 2007 et laisse de côté toute ambiguïté.

Le président du Sénat français a relevé, dans ce sens, que le soutien de la France au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme seul et unique cadre de règlement est acquis et constitue le fait des institutions de la République française dans leur diversité.

Par ailleurs, M. Larcher a souligné avoir été, avec les membres de la délégation qui l'accompagne, impressionnés au-delà des attentes, par le plein essor que connaît la région de Laâyoune, conformément à la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, au niveau des infrastructures, des équipements sociaux et de la recherche constante d'un développement durable. Il a noté, dans ce sens, que les provinces du Sud constituent un modèle de réus-

site pour l'ensemble d'une zone sahélo-saharienne en proie à des tensions.

«Ce modèle s'inscrit dans la vision géostratégique du Maroc et se présente comme une opportunité de désenclavement et de développement pour les Etats entourant le Royaume», a expliqué M. Larcher.

Un partenariat économique et stratégique au cœur des discussions

Si la question du Sahara marocain demeure centrale, la visite de Gérard Larcher ne s'est pas limitée à cet enjeu. Les discussions ont largement porté sur la coopération économique, avec en tête de file le renforcement du partenariat agricole. La présence du Maroc en tant qu'invité d'honneur au Salon international de l'agriculture à Paris est un signal fort : elle traduit la reconnaissance du rôle clé du Royaume dans la sécurité alimentaire et dans l'innovation agricole en Afrique.

L'énergie, notamment renouvelable, s'est également imposée comme un sujet incontournable. Face aux défis environnementaux et énergétiques, le Maroc, grâce à son leadership en matière de développement durable, apparaît comme un allié stratégique pour la France. Le Royaume, qui a investi massivement dans le solaire et l'éolien, pourrait bien devenir un fournisseur clé d'énergie verte pour l'Europe, à l'heure où le continent cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement.

Autre enjeu de taille : les infrastructures de transport dans la perspective de la Coupe du monde 2030. Le Maroc, qui accueillera cet événement conjointement avec l'Espagne et le Portugal, veut se doter de nouvelles infrastructures de pointe. La France, forte de son

expertise en la matière, a un rôle à jouer dans ces ambitieux projets d'aménagement.

L'Afrique au centre de la coopération maroco-française

Larcher l'a martelé avec clarté : la France ne peut penser son avenir sans intégrer la dynamique africaine. Or, dans ce contexte, le Maroc s'impose comme un partenaire incontournable pour l'Hexagone en direction du continent africain. Gérard Larcher l'a souligné lors de son entretien avec Mohamed Ould Errachid, président de la Chambre des conseillers : «Nous souhaitons développer un partenariat avec le Maroc en direction de l'Afrique, particulièrement dans un contexte mondial incertain».

L'Afrique représente un espace de convergence naturelle pour les ambitions franco-marocaines. Qu'il s'agisse de la coopération économique, de la lutte contre le terrorisme, ou encore de l'investissement dans le capital humain, les deux pays partagent une vision commune d'un continent africain en pleine transformation, où le Maroc joue un rôle clé grâce à son ancrage stratégique et son influence diplomatique.

Une diplomatie parlementaire active et un dialogue renouvelé

Le Sénat français, à travers Gérard Larcher, entend jouer pleinement son rôle dans la consolidation du dialogue politique maroco-français. La coopération parlementaire entre les deux pays prend une nouvelle dimension, notamment avec la tenue prochaine du Forum parlementaire franco-marocain et la participation du Maroc à la 50ème session du Forum parlementaire francophone. Cette diplomatie parlementaire, souvent moins médiatisée, n'en demeure pas moins essentielle. Elle permet de créer des passerelles d'influence et de dialogue, et d'asseoir une relation qui ne se limite plus aux seuls canaux gouvernementaux.

Larcher l'a rappelé à juste titre : «Nos deux chefs d'Etat ont trouvé un chemin, mais c'est aussi par la diplomatie parlementaire que nous pouvons nouer des canaux et des réseaux solides».

Le renforcement des groupes d'amitié parlementaire et la multiplication des consultations bilatérales témoignent d'une volonté de pérenniser cette relation sur le long terme.

Un tournant décisif dans les relations franco-marocaines

La visite du président du Sénat français au Maroc s'impose comme un jalon majeur dans la redéfinition des relations entre Rabat et Paris. Plus qu'un simple déplacement protocolaire, elle marque l'ancrage définitif d'un "Partenariat d'exception renforcé", fondé sur des bases claires : une reconnaissance sans ambiguïté de la souveraineté marocaine sur le Sahara, une coopération économique ambitieuse et un engagement commun en direction de l'Afrique.

Loin des tensions et des incompréhensions qui ont pu ponctuer le passé, cette nouvelle dynamique franco-marocaine inaugure une ère de stabilité et de confiance mutuelle. La France et le Maroc, liés par l'histoire, regardent désormais ensemble vers l'avenir, avec la ferme volonté de bâtir un partenariat stratégique durable et fructueux.

Mehdi Ouassat

Cherkaoui Habboub : *Le démantèlement d'une cellule terroriste liée à "Daech" montre concrètement que le Royaume fait face simultanément à des menaces terroristes externes et internes*



Le directeur du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), Cherkaoui Habboub, a affirmé, lundi à Salé, que le démantèlement d'une cellule terroriste liée à "Daech", peu de temps après la neutralisation de celle des "trois frères", montre concrètement que le Maroc fait face simultanément à des menaces terroristes externes et internes.

Lors d'un point de presse organisé par le BCIJ, M. Habboub a précisé que "le démantèlement de cette cellule, peu de temps après la neutralisation de celle des trois frères, marquées toutes les deux par l'influence externe en termes de recrutement, d'endoctrinement idéologique et opérationnel, montre concrètement que le Maroc fait face simultanément à des menaces terroristes externes et internes",

ajoutant que "cela se traduit par l'implication d'éléments locaux dans l'agenda expansionniste des organisations terroristes actives dans la région du Sahel au préjudice du Royaume".

Il a également souligné que les organisations terroristes et leurs différentes ramifications ne cachent pas, à travers leurs plateformes de propagande, leur volonté de cibler le Maroc, sous divers prétextes pour pousser leurs sympathisants à s'engager dans des opérations de représailles sur le territoire national contre des cibles locales et étrangères.

"Pour relier le passé de ces menaces externes au présent, il sied de rappeler la sortie médiatique de l'ancien émir d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdel, le 9 mai 2007, et le communiqué du Commandement général

d'Al Qaïda, du 18 novembre 2023, ainsi que les communiqués de Daech qui citent explicitement le Maroc", a-t-il indiqué.

Le directeur du BCIJ a noté que l'implication d'éléments étrangers dans des projets terroristes ciblant le Royaume, comme dans le cas de cette cellule dirigée à distance par le cadre de "l'Etat islamique au Sahel" et responsable au sein du "Comité des opérations extérieures", nommé Abderrahmane Assahraoui, n'est pas nouvelle. "En effet, l'expérience marocaine regorge d'exemples illustrant l'acharnement des groupes terroristes à vouloir cibler le Maroc", a-t-il ajouté.

Dans ce sens, M. Habboub a évoqué le cas de l'émissaire maghrébin de "Daech" envoyé au Maroc, qui a été arrêté le 25 janvier 2015 dans la région de Beni Drar près d'Oujda, rappelant que ce dernier était en possession de grandes quantités de produits chimiques utilisables dans la fabrication des explosifs, ainsi que de pistolets et d'équipements de communication.

Il a expliqué, dans le même contexte, que les éléments locaux n'ayant pas pu rejoindre les camps de "Daech" en Afrique, n'hésitent pas à planifier des actes terroristes au Maroc, en exécution des appels des dirigeants de cette organisation terroriste qui incitent ses partisans à cibler des objectifs traditionnels par tout moyen possible, à l'instar des membres de la cellule terroriste impliqués dans l'assassinat d'un policier à la périphérie de Casablanca en mars 2023, notant que les investigations avaient révélé qu'ils avaient agi après avoir échoué à rejoindre leurs acolytes au sein de la branche somalienne de "Daech".

Le directeur du BCIJ a déclaré qu'au-delà des nombreuses cellules démantelées entre 2008 et 2010, qui planifiaient des at-

taques au Maroc, la présence de cadres marocains au sein des groupes terroristes actifs au Sahel africain, qu'ils soient liés à Al-Qaïda ou à Daech, comme Nouredine El Youbi, Ali Maychou ou Mohamed Lemkhtar, tous décédés, accroît le niveau de menace provenant de cette région, dès lors que ces derniers scrutaient l'opportunité d'étendre l'activisme de leurs groupes à l'intérieur du Royaume.

Selon M. Habboub, cette réalité augure de scénarios futurs tout aussi dangereux, compte tenu de l'attractivité croissante des idéologies terroristes sur les milieux radicaux locaux et de l'ensemble des groupes terroristes au Sahel, notamment ceux affiliés à "Daech".

Malgré les efforts déployés contre les réseaux d'acheminement de combattants, à l'image de la cellule démantelée les 29 et 30 janvier 2024, entre Casablanca, Inezgane, Tanger et Beni Mellal, plus de 130 combattants marocains ont réussi à rejoindre les branches de ce groupe au Sahel, en Afrique de l'Ouest et en corne de l'Afrique, a-t-il relevé, rappelant que certains sont chargés de comités importants, notamment ceux liés aux opérations extérieures.

Après avoir mis en exergue les principales caractéristiques de la cellule démantelée et ses interconnexions avec les groupes terroristes au Sahel, qui constituent une menace pour la région globalement, M. Habboub a souligné que le démantèlement de cette cellule vient une fois encore confirmer l'image du Maroc en tant que modèle en matière de vigilance sécuritaire et d'efficacité dans la préservation de sa sûreté intérieure, au même titre que de la stabilité de son environnement régional et international.

Les investigations et le suivi des activités de la cellule terroriste, récemment démantelée, ont duré près d'une année

Les investigations et le suivi des activités de la cellule terroriste, baptisée par ses membres "les lions de la khilafa au Maghreb Al Aqsa", récemment démantelée, ont duré près d'une année, a indiqué Cherkaoui Habboub.

M. Habboub a déclaré que ces opérations ont abouti à l'arrestation de 12 membres dans les villes de Laâyoune, Casablanca, Fès, Taounate, Tanger, Azemmour, Guercif, Oulad Teïma et Tamesna (banlieue de Rabat), lesquels ont effectué récemment des repérages pour identifier des cibles potentielles dans plusieurs villes marocaines.

Il a ajouté que le BCIJ est parvenu, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) à mettre en échec un plan terroriste d'une extrême gravité visant le Maroc, sur instigation directe d'un haut dirigeant de l'organisation Daech dans la région du Sahel, dénommé "Abderrahmane Assahraoui", de nationalité libyenne.

Les perquisitions et les fouilles menées

dans le cadre de cette opération ont permis, dans un premier temps, de saisir un grand nombre d'équipements et de matériaux entrant dans la préparation d'un projet terroriste imminent et de grande envergure, notamment des engins explosifs prêts à être actionnés, des substances suspectes entrant dans la confection des explosifs, ainsi que des armes blanches, a-t-il détaillé.

Les investigations techniques préliminaires ont révélé que certains membres de cette cellule, chargés de la coordination, détenaient des coordonnées GPS et des adresses spécifiques liées à une cache d'armes et de munitions destinées aux membres du groupe pour exécuter leurs plans macabres, a souligné M. Habboub.

Cette cache, a-t-il dit, est située dans la province d'Errachidia, précisément sur la rive orientale d'"Oued Guir" à "Tel Mizil", dans la commune et circonscription d'"Oued N'aam", située dans la région de "Boudnib", sur le tracé frontalier dans l'Orient.

M. Habboub a fait savoir que les opérations de repérage et de ratisage ont révélé que

cette cache se trouve au pied d'un relief rocheux difficile d'accès, nécessitant le déploiement de moyens logistiques adaptés et l'activation du protocole de sécurité et de sûreté applicable aux menaces terroristes, ainsi que la mobilisation des unités cynophiles spécialisées dans la détection d'explosifs, des dispositifs et des robots de détection de métaux et des substances suspectes, ainsi qu'un système de balayage par rayons x.

Les opérations de fouille et de ratisage, ayant duré trois heures environ, ont permis de découvrir une cargaison d'armes et de munitions enfouie dans un endroit isolé au pied du relief rocheux, a-t-il poursuivi.

Les armes saisies dans le cadre de cette opération comprennent, selon le directeur du BCIJ, deux fusils d'assaut de type kalachnikov avec deux chargeurs, deux fusils de chasse, dix pistolets de différents calibres, ainsi qu'une importante quantité de cartouches et de munitions de divers calibres, emballées dans des sacs en plastique et des journaux imprimés au Mali, parmi lesquels figurent des hebdoma-

naires datés du 15 et 27 janvier 2025.

L'expertise balistique effectuée par des experts de l'Institut des sciences forensiques de la Sûreté nationale a établi que ces armes sont en bon état de fonctionnement et que leurs numéros de série ont été intentionnellement effacés pour cacher leur origine. De plus, les canons de certaines d'entre elles ont été coupés pour faciliter leur dissimulation et leur transport.

Les investigations menées jusqu'à cette phase de l'enquête, indiquent que les armes et les équipements saisis ont été fournis et expédiés par un haut responsable de Daech dans la région du Sahel, dénommé "Abderrahmane Assahraoui le Libyen", qui était en communication avec les réseaux de contrebande et celui qui a fourni cet arsenal aux membres de la cellule terroriste, a-t-il précisé.

Grâce à la vigilance des services de sécurité, il a été procédé à la saisie de ces armes, ce qui a permis d'éviter une catastrophe si les membres de la cellule avaient réussi à mettre la main sur cet arsenal, a-t-il estimé.

La cellule terroriste démantelée était un projet stratégique de la "wilaya de Daech au Sahel" pour mettre sur pied sa branche au Maroc



La cellule terroriste démantelée récemment dans plusieurs villes marocaines était un projet stratégique de la "wilaya de Daech au Sahel" pour mettre sur pied sa branche au Maroc, a indiqué, lundi à Salé, le directeur du Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), Cherkouki Habboub.

S'exprimant lors d'un point de presse organisé par le BCIJ, M. Habboub a fait savoir que "la dangerosité de cette cellule ne réside pas uniquement dans la multitude des cibles arrêtées, mais aussi dans le fait qu'elle s'inscrit dans un projet de la +wilaya de Daech au Sahel+ de mettre sur pied une branche au Royaume".

"Ce constat est confirmé par le procédé de gestion de cette cellule par le +Comité des opérations extérieures+ de la branche sahélienne ayant instruit aux membres de la structure démantelée de constituer un comité restreint pour coordonner avec lui les plans terroristes, leur exécution et la transmission des ordres aux autres éléments", a-t-il souligné.

S'attardant sur les caractéristiques principales et les ramifications de cette cellule avec les organisations terroristes évoluant au Sahel, M. Habboub a affirmé que le nombre des suspects arrêtés a atteint, jusqu'à ce stade de l'enquête, 12 personnes âgées entre 18 et 40 ans.

Concernant le profil des personnes arrêtées, le directeur du BCIJ a expliqué que huit d'entre eux n'ont pas dépassé le niveau secondaire, trois ont un niveau primaire alors qu'un seul a atteint la première année universitaire.

Sur le plan social, a-t-il relevé, seulement deux membres sont mariés et ont des enfants, tandis que leurs situations professionnelles sont similaires, la majorité exerçant des métiers modestes et occasionnels.

M. Habboub a, également, fait observer que le traitement préliminaire de cette affaire a permis de relever que les membres de cette cellule terroriste étaient étroitement liés à des cadres du "comité des opérations extérieures" relevant de la branche sahélienne de "Daech", qui était dirigée par le dénommé Adnan Abou Walid al-Sahraoui (décédé), et que le projet terroriste des membres de cette cellule a reçu la bénédiction de la branche sahélienne de Daech, sachant qu'ils ont reçu récemment un enregistrement vidéo les incitant à exécuter les opérations, soit un passage imminent à la phase d'exécution des opérations malveillantes.

"Si toutes les tentatives d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), ainsi que des groupes qui en sont issus ou affiliés à "Daech", de s'implanter au Maroc ont échoué, le démantèlement de cette cellule, à quelques semaines de la neutralisation de la cellule des +trois frères+ à Had Soualem (banlieue de Casablanca), confirme que le Royaume du Maroc, au regard de son adhésion aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme, demeure une cible prioritaire dans l'agenda de tous les groupes terroristes actifs dans la région du Sahel", a-t-il fait observer.

A cet égard, M. Habboub a rappelé que les services de sécurité marocains étaient les premiers à alerter la communauté internationale sur l'importance stratégique du continent africain dans l'agenda d'Al-Qaïda, matrice de tous les groupes terroristes actuels ayant contribué à la situation chaotique sévissant dans de nombreux pays sahéliens, raison pour laquelle les services marocains sont restés en état d'alerte maximale pour anticiper, contrer et avorter toute menace provenant des groupes terroristes, qui entretiennent

des liens avérés avec des milices séparatistes et des réseaux du crime organisé dans la région.

Dans ce contexte, le directeur du BCIJ a rappelé que les services de sécurité marocains ont démantelé plus de 40 cellules ayant des liens directs avec les organisations terroristes de la région du Sahel et de l'Afrique subsaharienne, dont certaines étaient spécialisées dans l'envoi de combattants marocains dans la perspective de bénéficier de formations paramilitaires avant leur retour au pays pour commettre des actes terroristes, alors que d'autres opéraient sous le contrôle direct des "émirs de guerre" affiliés à ces organisations.

A titre d'exemple, M. Habboub a cité la cellule terroriste démantelée en décembre 2005 à Tanger, dirigée par le dénommé "Ibrahim", et qui avait des ramifications en Espagne ainsi qu'avec l'ex-GSPC ayant évolué alors à la zone sahélo-saharienne. Les enquêtes ont révélé que son émir avait séjourné pendant deux mois dans un camp d'entraînement du groupe au Mali, avant de se voir confier la mission de créer une base logistique et humaine pour préparer une série d'attentats au Maroc, avec le soutien d'un expert maghrébin en explosifs.

La découverte de la cache d'armes dans la région d'Errachidia, a-t-il poursuivi, rappelle la cellule d'Amgala, liée à AQMI, démantelée en janvier 2011. Cette cellule disposait aussi d'un dépôt d'armes lourdes situé à 220 km de Laïyoune, accessible uniquement via le système de géolocalisation, fourni alors par un seul individu, suivant le même procédé adopté par la présente structure, ce qui constitue un point commun entre les deux cellules, en plus du procédé de leur gestion à distance. A titre de rappel, la cellule d'Amgala était dirigée depuis le Mali

par l'ancien cadre marocain d'AQMI, Nouredine El Youbi (décédé).

Selon le directeur du BCIJ, "si l'enquête se poursuit pour déterminer d'éventuels liens supplémentaires des membres de cette cellule et révéler ses ramifications transfrontalières potentielles, il est essentiel de souligner que cette opération sécuritaire confirme la tendance des branches africaines de "Daech" et consorts à internationaliser leurs activités, à travers la relance des opérations extérieures sous la houlette de la matrice mère".

"Cela s'illustre d'ailleurs par la présence, au sein de leurs rangs, d'un grand nombre de combattants étrangers de diverses nationalités, comme l'a démontré l'attaque menée, le 31 décembre 2024, par la branche somalienne de +Daech+ contre les forces armées du Puntland, exécutée, exclusivement, par les combattants étrangers, dont deux kamikazes marocains ayant péri lors de l'opération", a rappelé M. Habboub.

Et de noter que la région du Sahel et de l'Afrique subsaharienne est considérée actuellement comme étant le théâtre d'activités intenses des groupes terroristes qui profitent de plusieurs facteurs favorables à leur survie dont les conflits ethniques et tribaux, l'instabilité politique, l'étendue des territoires, les difficultés des États de la région à asseoir leur autorité, ainsi que la convergence des activités de ces groupes terroristes avec celles des bandes criminelles.

Cette situation, a conclu le directeur du BCIJ, constitue une menace réelle pour les pays de l'Afrique du Nord, ainsi que pour les États européens, dans un contexte où les dirigeants terroristes cherchent à démontrer leur capacité à s'adapter aux évolutions et aux revers subis dans certaines zones sous leur influence.

Abderrahmane El Yousfi Alaoui : *La préparation de l'acte terroriste était à un stade "très avancé"*



L'expertise scientifique réalisée suite au démantèlement dans plusieurs villes du Royaume d'une cellule terroriste liée à l'organisation "Daech" a confirmé que la préparation de cet acte terroriste avait atteint "un stade très avancé", a affirmé, lundi à Salé, le préfet de police, Abderrahmane El Yousfi Alaoui.

Les quatre engins explosifs improvisés, à savoir la cocotte-minute et les bonbonnes de gaz soumises à l'expertise, étaient des engins explosifs prêts à être utilisés et pouvaient être actionnés à distance, a expliqué M. El Yousfi Alaoui, chef de la division technique et management des risques à l'Institut des sciences forensiques de la Sûreté nationale, lors d'un point de presse organisé par le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ).

Afin de procéder aux expertises techniques et scientifiques nécessaires à éclairer l'enquête judiciaire et la justice criminelle, a-t-il poursuivi, les services scientifiques et techniques relevant de l'Institut ont reçu un certain nombre de pièces à conviction sous scellé judiciaire, qui ont été classées en deux catégories: la première porte sur les 25 scellés judiciaires reçus par l'Institut, le 19/02/2025, et comprenant des substances chimiques et du matériel suspect, à savoir :

- Le premier scellé contient une cocotte-minute comprenant des substances chimiques sous forme de poudres suspectes, réparties en deux sachets : le premier contenant une poudre jaune et le second un mélange de deux poudres grise et blanche. Le contenu de cette cocotte-minute, qui comportait aussi deux lots de clous métalliques, était connecté, via des fils électriques, à un téléphone portable fixé sur le côté.

- Les scellés judiciaires 2, 3 et 4 contiennent chacun une bonbonne de gaz

modifiée, la partie supérieure ayant été découpée. Chacune de ces bonbonnes contient entre trois et quatre sachets de substances chimiques suspectes sous forme de poudres de différentes couleurs et formes, en plus de clous métalliques. Elles étaient connectées chacune à 6 tubes PVC et à un téléphone portable, le tout fixé sur le côté extérieur et connecté au contenu intérieur de ces bonbonnes via des fils électriques.

- Les scellés numérotés de 5 à 9 contiennent des sachets en plastique avec à l'intérieur des poudres de diverses couleurs, formes et textures.

- Les scellés numérotés de 10 à 16 contiennent des bouteilles en plastique et un récipient métallique avec des substances liquides de diverses couleurs et formes.

- Le scellé numéro 17 contient un sachet en papier rempli d'une grande quantité de clous métalliques.

- Les scellés 18 et 19 contiennent respectivement deux bonbonnes de gaz : la première dépourvue de soupape de sécurité, alors que la partie supérieure de la seconde bonbonne a été découpée.

- Les scellés numérotés de 20 à 25 contiennent du matériel divers, à savoir 6 tubes PVC, répartis en 2 lots de trois reliés par un ruban adhésif, une machine à souder, des fils de soudure, des fils électriques et des rubans adhésifs en plastique.

Les analyses et expertises scientifiques pratiquées sur ces matériaux par les services de l'Institut des sciences forensiques ont révélé qu'il s'agissait de produits chimiques utilisés dans la préparation et la fabrication d'engins explosifs improvisés, tels que les engins explosifs à base de nitrate d'ammonium et de TATP, considérés parmi les explosifs dangereux les plus mortels, a fait savoir M. El Yousfi Alaoui.

Une cocotte-minute et des bonbonnes

de gaz modifiées ont été utilisées comme récipients de ces substances chimiques explosives. Chaque bonbonne a été remplie de clous, utilisés comme éclats afin de provoquer un plus grand nombre de morts et de blessés, ainsi que d'importants dégâts matériels, a-t-il ajouté.

Des tuyaux en PVC, six par unité, ont été fixés sur les côtés de ces récipients afin de les remplir d'explosifs, dans l'intention criminelle de provoquer le plus grand nombre de victimes et d'importants dégâts matériels, a précisé le responsable, notant que des téléphones portables étaient fixés à ces engins explosifs improvisés et raccordés par des fils électriques au contenu de ces récipients afin de les actionner à distance.

S'agissant des substances chimiques utilisées dans les engins explosifs improvisés, M. El Yousfi Alaoui a souligné que lesdits produits sont destinés en premier lieu à un usage civil dans divers domaines. "Malheureusement, il arrive que leur usage civil soit détourné à des fins criminelles, terroristes et subversives, comme dans le cas de cette affaire qui, à l'instar d'autres similaires, a été déjouée grâce à la vigilance et à la veille des services de renseignement de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST)", a-t-il dit.

S'aventurer à mélanger ces substances a souvent des conséquences très dangereuses, a-t-il noté, précisant que la réaction des produits mélangés peut créer une substance instable et dangereuse qui échappe à tout contrôle sous l'effet de facteurs externes tels que la chaleur et la pression, entre autres, provoquant ainsi une explosion pouvant anéantir la personne qui les manipule, son entourage et ses voisins, ou la laisser en situation de handicap.

Lors du mélange de ces substances, la marge d'erreur est très élevée et les consé-

quences sont sans nul doute catastrophiques, a-t-il relevé.

La deuxième catégorie comprend, selon M. El Yousfi Alaoui, les 14 scellés judiciaires reçus par l'Institut des sciences forensiques, le 22/05/2025, lesquels incluent une série d'armes à feu et de munitions, dont deux Kalachnikov, deux fusils de chasse, dix pistolets et 73 cartouches de différents calibres.

L'expertise technique préliminaire réalisée sur ces armes et munitions a conclu qu'il s'agit d'armes à feu de différents types et utilisations, dont certaines sont des armes de guerre et d'autres sont destinées à un usage sécuritaire et militaire, ou pour la chasse.

Il s'agit de :

- Deux fusils d'assaut de type Kalachnikov-AK45, de calibre X 7.62 39 (automatique et semi-automatique), d'une portée de 440 mètres et d'une cadence de tir de 600 coups par minute. C'est une arme principalement de guerre.

- Trois pistolets semi-automatiques de calibre 7.65 mm Parabellum de type Beretta.

- Deux pistolets semi-automatiques de calibre 9 mm Parabellum de type Beretta.
- Un pistolet semi-automatique Luger, de calibre 9 mm.

- Un pistolet semi-automatique de calibre 7.65 mm de type Star.

- Un pistolet semi-automatique de calibre 7.65 mm de type Tariq.

- Un pistolet semi-automatique 22LR.
- Un revolver New Army, de calibre 11 mm.

- Un fusil de chasse de calibre 12 mm, à double canon vertical scié au niveau de la crosse et des canons afin de faciliter sa dissimulation et son port.

- Un fusil de chasse Flaubert, de calibre 9 mm, également scié au niveau de la crosse et du canon pour la même raison.

- 25 cartouches Parabellum de calibre 9 mm adaptées aux pistolets Beretta du même calibre.

- 23 cartouches Browning de calibre 7.65 mm adaptées aux deux pistolets précités de type Tariq et Star.

- 25 cartouches de calibre 12, adaptées au fusil de chasse du même calibre précité.

M. El Yousfi Alaoui a ajouté que l'expertise a conclu que toutes ces armes à feu, à usage multiple et dangereux, sont en bon état de fonctionnement.

Il a souligné que le marquage de toutes ces armes à feu a été effacé à des fins criminelles, dans le but de dissimuler notamment leurs numéros de série, la date et le pays de leur fabrication, ainsi que le nom du fabricant, et rendre par conséquent difficile aux services de sécurité la tâche de déterminer leur origine et de remonter leur chaîne de possession au niveau international, précisant que, dans le même but, toutes ces armes à feu ont été repeintes.

Selon le responsable sécuritaire, l'expertise technique sur ces armes à feu se poursuit, notamment en ce qui concerne l'affichage de leur marquage, le but étant de les pointer dans les bases de données d'Interpol et de déterminer la chaîne de leur possession et leur éventuel historique criminel international.

Boubker Sabik : *Le niveau de vigilance doit rester élevé afin de neutraliser les plans terroristes visant le Maroc*

Le niveau de vigilance doit rester élevé afin de neutraliser et déjouer les plans terroristes visant le Maroc, a affirmé, lundi à Salé, le porte-parole des services de la Sûreté nationale et de la Surveillance du territoire, Boubker Sabik.

Intervenant lors d'un point de presse organisé par le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ), M. Sabik a indiqué que les organisations et groupes terroristes n'opèrent pas selon un agenda prédéfini, mais guettent l'opportunité idoine pour exécuter leurs opérations en tout lieu.

Le Maroc est pleinement engagé dans la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme, notamment par l'échange des informations issues des recherches sur le terrain qui s'inscrivent dans le cadre de l'alerte et de la prévention avec plusieurs pays susceptibles d'en tirer profit pour neutraliser la menace imminente ou élargir les opérations de recherche y afférentes, a-t-il mis en avant.

Par ailleurs, le responsable a fait état d'une hausse de la prévalence de l'idéologie terroriste dernièrement, notant que la méthode adoptée par "Daech" consiste à exporter les opérations terroristes, en particulier en créant des unités spécialisées dans les opérations extérieures, car le groupe terroriste considère que "le Jihad ne doit avoir aucune limite, hormis celle de la Charia islamique". Concernant le démantèlement de la cellule dénommée "Lions du Califat à Al Maghreb Al Aqsa", M. Sabik a souligné qu'on planche actuellement sur l'identification de ses circuits et ses connexions avec les réseaux de contrebande et de crime organisé, sans écarter aucune hypothèse susceptible d'apporter des réponses à l'enquête en cours.

Le porte-parole officiel des services de la Sûreté nationale et de la Surveillance du territoire a averti, dans ce cadre, contre toute mise en doute des opérations de démantèlement des groupes terroristes, d'autant plus que les personnes liées à ces groupes s'activent à propager les rumeurs et semer la peur chez les citoyens, une tactique qui s'appuie sur les discours terroristes dont "Daech" a fait sa doctrine et qui se reflète dans les contenus des plateformes numériques qui lui sont liées.

Le démantèlement de cette cellule a été le fruit d'un travail qui a duré près d'un an, avec une série d'opérations de terrain, d'analyses de données et de nombreux recoupements, a fait savoir M. Sabik, ajoutant que



les opérations de terrain ont été exécutées simultanément, en coordination avec l'ensemble des intervenants sécuritaires, afin de contrer cette menace et empêcher les membres de la cellule de commettre des actes terroristes. En réponse à une question sur les objectifs des cellules terroristes, M. Sabik a indiqué que les saisies offrent toujours un aperçu préliminaire sur le mode opératoire criminel des cellules démantelées, notant que les saisies consécutives au démantèlement de la dernière cellule comprenaient des engins explosifs connectés à des dispositifs de détonation à distance, ce qui montre que les mis en cause préparaient des attentats à distance.

Et d'ajouter que cette cellule ciblait des installations sécuritaires et économiques sensibles ainsi que des fonctionnaires chargés de l'application de la loi, en plus de cibles liées au domaine environnemental.

Par ailleurs, M. Sabik a relevé que la cellule en question adoptait une structure organisationnelle complexe sous l'influence, l'incitation et les ordres du dénommé Abderrahman Al-Sahraoui, un haut dirigeant, de nationalité libyenne, de la "wilaya de Daech au Sahel", expliquant qu'il s'agit d'une structure pyramidale où "les coordinateurs étaient en contact direct avec ce dirigeant, tandis que les autres membres n'avaient aucun

contact avec lui". Le groupe des coordinateurs était chargé de transmettre les "consignes terroristes" à l'"équipe des adhérents" en charge de l'exécution des opérations terroristes, en plus d'une cellule de soutien chargée du financement, ce qui dénote l'existence d'une "planification stratégique de la part de Daech pour établir sa présence au pays d'Al-Maghreb Al-Aqsa", a-t-il détaillé. Concernant les armes saisies, M. Sabik a expliqué que la cellule prévoyait, dans une première étape, de commettre des explosions à distance, le matériel confisqué étant connecté à des téléphones portables et prêt à être activé lors de la phase d'exécution.

Pour ce qui est des entraînements, l'enquête a révélé que plusieurs personnes arrêtées avaient consulté des sites électroniques pour apprendre à manipuler des armes à feu.

De son côté, le Contrôleur général de la police au BCIJ, Mohamed Nifaoui, a indiqué que les groupes terroristes exploitent les failles sécuritaires dans la région du Sahel et utilisent les circuits de contrebande transfrontalière, affirmant que "le Maroc fait face à ce défi avec grand professionnalisme".

Selon M. Nifaoui, le lien préoccupant entre la menace terroriste et les nouvelles technologies de communication constitue un défi pour les ser-

vices de sécurité marocains, en particulier dans le contexte de prolifération des plateformes de propagande, qu'elles soient officielles ou non, relevant d'Al-Qaïda, de Daech et de leurs branches organisationnelles.

Il a été constaté, dans ce sens, que le recours des extrémistes à l'Internet a conduit à l'émergence d'une nouvelle génération de terroristes formés virtuellement et prêts à mener des projets destructeurs, a-t-il fait remarquer, rappelant que depuis 2016, il a été procédé à l'arrestation de 600 extrémistes actifs sur Internet.

La menace représentée par cette catégorie se trouve aujourd'hui renforcée par la propension des organisations terroristes à privilégier les moyens peu coûteux et à opter pour la stratégie des "loups solitaires" et le déclenchement volontaire d'incendies, a signalé M. Nifaoui.

Le Contrôleur général de la police au BCIJ a conclu en affirmant que la politique sécuritaire marocaine en matière de lutte contre le terrorisme repose sur une forte doctrine sécuritaire qui considère cette lutte comme "globale et collective", mettant en exergue les efforts du Maroc en matière de coordination internationale avec ses alliés et partenaires, qui se traduit par la coopération au niveau sécuritaire et du renseignement et par la proposition et l'adoption d'initiatives.

Des responsables éthiopiens apprécient hautement le rôle pionnier du Maroc dans la consolidation du dialogue interreligieux en Afrique

Des responsables éthiopiens ont apprécié hautement le rôle pionnier du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, dans la consolidation des valeurs de paix, de coexistence et de dialogue interreligieux en Afrique.

Lors de rencontres avec une délégation de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains, en visite du 21 au 24 février à Addis-Abeba, ces responsables ont réaffirmé leur ferme volonté de renforcer les

liens de coopération avec la Fondation dans les domaines de la chose religieuse, de promotion du dialogue interreligieux, de préservation de la mémoire africaine commune et de consécration des principes de la paix spirituelle.

Lors de ces rencontres, le secrétaire général de la Fondation, Mohamed Rifki, a donné un aperçu des nobles objectifs de cette institution dont l'unification des efforts des oulémas africains, la consécration des constantes religieuses com-

munes, la diffusion des valeurs du juste milieu et la réalisation de la paix spirituelle en Afrique, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, Président de la Fondation.

La délégation de la Fondation qui comprenait également Othman Skalli Housaini, directeur financier, a ainsi rencontré le ministre éthiopien de la paix Mohamed Idris et le ministre d'Etat chargé des Affaires religieuses Kairedin Tezera.

Elle a aussi rencontré le président du Conseil supérieur des affaires islamiques en Ethiopie, Cheikh Ibrahim Toufa, le secrétaire général du conseil des institutions religieuses éthiopiennes, Tagay Tadele, le représentant du patriarcat de l'église orthodoxe tawahedo d'Ethiopie, Philipos Achagere, l'archevêque catholique d'Addis-Abeba, le cardinal Berhaneyesus Demerew Souraphiel et le secrétaire du Saint-Synode de l'église orthodoxe éthiopienne.

Amina Bouayach : La protection des droits des migrants procède d'une adhésion souveraine du Maroc au système international



Les engagements internationaux du Royaume en matière de protection des droits des migrants et de leurs familles procèdent de l'implication souveraine et volontaire du Maroc dans le système international, a affirmé, lundi à Rabat, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

Intervenant lors d'une session de formation organisée par le CNDH en partenariat avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) sous le thème "Les droits des migrants : les engagements internationaux du Royaume et le cadre national de protection", Mme Bouayach a souligné que les différentes actions menées sur le terrain traduisent les engagements nationaux en matière de mise en œuvre des règles internationales des droits de l'Homme. Cette session de formation, la première du genre dans le cadre de ce partenariat, constitue une opportunité pour les participants d'échanger autour des défis liés à la protection des migrants et d'explorer les meilleures pratiques conformément aux standards nationaux et internationaux, a-t-elle relevé.

Mme Bouayach a, par ailleurs, rappelé que la Stratégie nationale d'immigration et d'asile constitue un cadre de convergence entre les différentes parties prenantes, soulignant la nécessité de soutenir "la révision de la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, la ratification du projet de loi sur l'asile et la prise en compte

des nouvelles évolutions en matière de droits de l'Homme liées à la gestion de la migration et de l'asile". Pour sa part, Ahmed Ait Taleb, de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a salué les efforts conjoints du CNDH et de la DGSN en faveur du renforcement des capacités du personnel de la sûreté nationale dans les domaines liés à la lutte contre l'immigration irrégulière. M. Ait Taleb a, dans ce sens, souligné que cette coopération vise à renforcer la protection des droits et libertés des migrants, en application des recommandations du comité de l'ONU pour la protection des travailleurs migrants et de leurs familles, ainsi que des dispositions de la convention de partenariat signée entre le CNDH et la DGSN, le 14 septembre 2022, visant à renforcer le respect des droits de l'Homme dans l'exercice de la fonction policière.

Et d'ajouter que cette session de formation, à laquelle prennent part 20 officiers chargés de l'application de la loi, intervient dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Royaume pour la formation des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de lutte contre l'immigration irrégulière. S'étalant sur une semaine, cette formation aborde plusieurs thématiques, dont "Les conventions internationales et l'interaction du Royaume avec les mécanismes contractuels", "La migration au Maroc et la protection des étrangers" ainsi que "La stratégie nationale en matière de migration et d'asile".

Les engagements du Maroc en matière de promotion des droits des femmes mis en exergue à Genève

Les engagements que le Maroc continue de prendre en matière de promotion des droits des femmes ont été mis en exergue, lundi, lors de la 58ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH), qui se tient jusqu'au 4 avril à Genève.

Passant en revue les initiatives les plus importantes prises par le Royaume dans ce domaine, Mme Miriam Ragala, conseillère à la Mission permanente du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, a mis notamment la lumière sur le Nouveau modèle de développement (NMD), qui se distingue par l'ambition du Royaume de construire une société plus inclusive et égalitaire.

Plaçant les femmes au cœur du développement national, le NMD est basé sur la généralisation de la protection sociale et vise à augmenter le taux d'emploi féminin à 45% d'ici 2035, a expliqué Mme Ragala, qui intervenait lors d'un panel annuel de haut niveau sous le thème "Trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin".

Elle a également cité le Programme national intégré pour l'autonomisation économique des femmes, qui vise à faciliter l'accès des femmes au marché du travail, à soutenir l'entrepreneuriat féminin et à renforcer le rôle des femmes rurales dans l'économie d'ici 2030.

En outre, la révision du Code de la famille, lancée en septembre 2023, réaffirme la détermination du Maroc à assurer une égalité des sexes plus effective, conformément à ses engagements nationaux et internationaux en matière de droits de l'Homme, a-t-elle encore indiqué.

Grâce à tous les efforts nationaux, "les douze régions marocaines ont connu un dynamisme remarquable en termes de progrès et de réalisations concrètes", a affirmé la diplomate, notant que cette dyna-

mique a amélioré l'inclusion économique et sociale, tout en répondant aux aspirations croissantes des populations à l'égalité et au développement.

Au niveau multilatéral, Mme Ragala a indiqué que le Maroc - aux côtés d'un groupe central transrégional - va présenter la seule résolution sur le genre à cette 58e session du Conseil des droits de l'Homme, en l'occurrence "Femmes, diplomatie et droits de l'Homme".

Cette initiative réaffirme la priorité accordée à l'autonomisation des femmes, tout en appelant à une coopération internationale accrue pour accélérer les progrès en matière de droits des femmes, a-t-elle précisé.

Rassemblant des représentants de haut niveau des agences et fonds des Nations unies, des Etats membres et observateurs et d'autres parties prenantes, ce panel de haut niveau a permis de rappeler l'importance des engagements pris dans la déclaration et la plateforme d'action de Pékin, 30 ans après la quatrième conférence mondiale sur les femmes et l'adoption de la déclaration et de la plateforme d'action de Pékin.

Les panélistes ont fait le point sur les progrès accomplis au cours des 30 dernières années en vue de sa mise en œuvre dans leur domaine de travail, discuté de la pertinence de ce document visionnaire pour relever les défis actuels et nouveaux et accélérer les progrès vers la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales par toutes les femmes et toutes les filles.

Présidée par la Suisse, présidente en exercice du CDH, la rencontre a été marquée par la participation du président de l'Assemblée générale de l'ONU, du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, ainsi que de plusieurs chefs d'agences onusiennes et d'organisations internationales.



Interpellation de cinq individus pour leur implication présumée dans des actes de hooliganisme

Les éléments de la police relevant du district de sûreté de Moulay Rachid à Casablanca ont interpellé, lundi soir, cinq individus pour leur implication présumée dans des actes de violence liée au hooliganisme et de dégradation de biens privés, apprend-on de source sécuritaire.

Après avoir été alertés sur l'implication d'un groupe de supporters d'équipes de football locales dans un échange d'actes de violence et de vandalisme de voitures stationnées sur la voie publique,

les patrouilles de police sont immédiatement intervenues pour appréhender les cinq mis en cause, poursuit-on de même source. Les prévenus ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, tandis que les recherches et investigations se poursuivent afin d'interpeller toutes les personnes potentiellement impliquées dans ces actes criminels, conclut la même source.

Société

Réinventer l'avenir par la science et l'innovation

La cinquième édition de la Science Week de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) s'est tenue du 17 au 23 février 2025 sous le thème "Shaping the Future" à Benguerir. Cet événement d'envergure a incarné une vision dynamique de la science : une discipline ancrée dans le réel, au service de la transformation sociale et économique.

Avec plus de 4.500 participants, dont des étudiants de diverses universités, 90 experts internationaux, 45 conférences et 30 ateliers, la Science Week a exploré des enjeux stratégiques majeurs : le rôle de l'intelligence artificielle dans les transitions industrielles, la souveraineté scientifique en Afrique, les défis énergétiques et miniers, ainsi que l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la santé.

Un savoir-faire national mis en lumière

L'édition 2025 a également célébré l'excellence marocaine avec l'intervention de Tarik Oualalou, architecte du Grand Stade Hassan II, qui sera le plus grand stade du monde avec 115.000 places. Son design, inspiré des traditions marocaines, allie esthétique et performance énergétique. Un pari audacieux qui pourrait permettre au Maroc d'accueillir la finale de la Coupe du monde 2030 dans ce stade.

Hydrogène vert, transition minière et agriculture durable

Les discussions autour de l'hydrogène vert ont mis en avant la nécessité d'une approche intégrée, combinant production locale, infrastructures adaptées et industrialisation des chaînes de valeur. Philippe Esposito, cofondateur de DH2 Energy, a insisté sur l'importance de sécuriser les investissements et de développer des partenariats entre re-

cherche et industrie pour éviter toute dépendance technologique.

Dans le secteur minier, la session "Mining the Future" a souligné la tension croissante entre la demande mondiale en métaux stratégiques et la nécessité d'une exploitation durable. Richard Lilly, géologue d'exploration, a présenté les avancées en matière d'automatisation et d'optimisation des ressources, tandis que Toufik Ait Ettajer, conseiller en stratégie chez Repsol, a mis l'accent sur les stratégies de neutralité carbone et le captage du CO₂.

L'optimisation des ressources agricoles a également été un sujet clé. Jacob Jones, directeur du Centre STEPS, a plaidé pour une gestion plus efficiente du phosphore, élément essentiel à l'agriculture, en encourageant le recyclage des engrais phosphatés.

L'intelligence artificielle en médecine: promesses et défis

Les applications de l'intelligence artificielle en médecine ont suscité des débats sur les biais algorithmiques, la fiabilité des diagnostics automatisés et leur impact sur la formation des professionnels de santé. Choukri Ben Mamoun, professeur à l'Université de Yale, a mis en avant les progrès en médecine prédictive, tout en insistant sur les limites actuelles des modèles d'IA. De son côté, Intissar Hadiya, professeure de néphrologie, a rappelé que l'IA doit rester un outil complémentaire à l'expertise humaine et être encadrée par des pratiques éthiques.

En génomique, les avancées dans la cartographie du génome végétal et la médecine personnalisée ont illustré le potentiel des biotechnologies et de l'édition génétique.

Innovation et engagement des jeunes chercheurs



L'édition 2025 a aussi été marquée par la présentation de projets innovants portés par des chercheurs et étudiants, notamment :

AlgaTech, un robot capable de collecter et recycler les algues pour produire des biocarburants et des engrais naturels.

Ecolink, une plateforme numérique facilitant la collaboration entre entreprises et recycleurs pour optimiser la gestion des déchets.

Le Village Scientifique, quant à lui, a offert un espace immersif où chercheurs, étudiants et grand public ont pu explorer les dernières avancées technologiques à travers des expositions interactives, des démonstrations et des ateliers pratiques.

Quand l'art rencontre la science

L'événement a également accueilli l'exposition "Le 5e Élément", une célébration du patrimoine naturel à travers l'art et la science. Des artistes africains de renom, tels que Barthélémy Togo et Jens Koko Bi, ont exploré l'interaction entre les quatre éléments – Eau, Terre, Air, Feu – et leur influence sur notre en-

vironnement.

Une vision pour l'avenir

Au-delà des débats et présentations, cette édition a posé les bases d'une réflexion globale sur les transformations en cours et sur la nécessité d'une collaboration accrue entre recherche, industrie et institutions publiques.

"La science n'est pas une abstraction confinée aux laboratoires et aux publications. C'est une force en mouvement, un levier qui transforme nos sociétés, nos économies et notre manière d'appréhender le monde", a fait savoir Hicham El Habti, président de l'UM6P.

Cette dynamique se poursuivra en 2026, avec une nouvelle édition placée sous le thème "Convergence(s)". À l'heure où les frontières entre disciplines s'estompent et où les synergies entre recherche, industrie et politiques publiques deviennent essentielles, il est impératif d'envisager la science comme un carrefour d'interactions, un espace où savoirs et innovations s'entrelacent pour façonner l'avenir.

Youssef Lahlah

Championnat arabe de jeux mathématiques et logiques à Tunis

Les élèves marocains, lauréats de la 2^{ème} édition

Les lauréats de la 2^{ème} édition du Championnat arabe de jeux mathématiques et logiques, dont quatre élèves marocains, ont été primés, lundi au siège de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) à Tunis. Parmi les 8 médailles d'or décernées aux lauréats de cette compétition organisée à l'initiative de l'ALECSO, l'équipe nationale en a remporté 3, 2 par les élèves de la Palestine, tandis qu'une médaille d'or a été obtenue par chacune des équipes de la Libye, de l'Irak et de la Syrie.

Les trois médailles d'or remises à l'équipe marocaine ont été remportées par les élèves Ismail Abkkari (direction provinciale Skhirat-Témara), Yahya El Ouafi et Yahya Ajbair (direction provinciale Tanger-Assilah), tandis que la médaille de bronze est revenue à Lina Lama (direction provinciale Skhirat-Témara).

Dans une allocution à cette occasion, le directeur général de l'ALECSO, Mohamed Ould Amar, a mis en avant l'importance des initiatives et projets mis en œuvre par l'organisation en réponse aux attentes des jeunes du monde

arabe, en vue de leur permettre de contribuer au développement de leurs pays.

Après avoir salué les efforts déployés par l'ensemble des intervenants pour garantir la réussite de cette manifestation scientifique, M. Ould Amar a relevé que les compétences distinguées des participants prouvent que le monde arabe est capable de produire des talents et des génies, appelant à accompagner ces talents afin qu'ils puissent s'imposer dans l'avenir, à l'échelle internationale, au sein de la société des sciences et des technologies.

De son côté, Khalil Dehmani, membre du comité central des Olympiades des mathématiques au Maroc, a souligné la nécessité d'améliorer l'enseignement des mathématiques et d'organiser des activités, des jeux et des olympiades dédiés dans chaque établissement scolaire, outre l'organisation de compétitions aux niveaux local, régional et national. Un total de 63 élèves représentant 16 pays ont participé à la 2^{ème} édition du Championnat arabe des jeux mathématiques et logiques, organisée à distance depuis le siège de l'ALECSO à Tunis.

Economie

Electrification rurale Signature de deux contrats entre l'ONEE et la Société tchadienne de l'électricité

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Société nationale tchadienne de l'électricité (SNE) ont signé, lundi à N'Djamena, deux contrats dans le cadre d'un projet intégré d'électrification rurale alimenté par la production solaire au Tchad.

Signés par le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane, et le directeur général de la SNE, Saleh Ben Haliki, les deux contrats relatifs à ce projet s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du développement de l'Office en Afrique, ainsi que du partage de son expertise dans les métiers d'électricité avec divers pays du continent.

Ce projet intégré, financé par la Banque islamique de développement (BID) dans le cadre de l'initiative ONEE-BID pour l'appui à l'électrification rurale en Afrique sub-saharienne, vise à améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales tchadiennes, indique un communiqué de l'ONEE.

Il consiste en la réalisation de mini réseaux alimentés par une centrale solaire de 3 MWc et la construction d'un poste élévateur 15/33 kV pour électrifier 20 localités, rapporte la MAP.

Ainsi, le premier contrat porte sur l'assistance technique pour l'achèvement des travaux liés à la construction de la centrale solaire, à la mise en place des réseaux de distribution et l'implantation d'un poste source. Le second contrat vise à renforcer les compétences des cadres et techniciens de la SNE.

Une convention-cadre a également été signée, à travers laquelle l'ONEE s'engage à apporter une assistance technique à la SNE en vue d'améliorer les performances tout en assurant un transfert de compétences aux ingénieurs et techniciens de la SNE.

La signature de ces contrats constitue une nouvelle preuve de l'engagement de l'Office national de l'électricité et de l'eau Potable à contribuer à accompagner les sociétés nationales d'électricité africaines pour accroître les taux d'électrification, améliorer les performances des réseaux électriques et assurer l'intégration des énergies renouvelables, ajoute la même source.

La cérémonie de signature de ces deux contrats s'est déroulée en présence de Abdellatif Erroja, ambassadeur du Maroc à N'Djamena, et Najib Amine, représentant de la BID au Tchad.

Agriculture durable

UM6P, OCP Fertilizantes, OCP Nutricrops et Embrapa s'associent

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), OCP Fertilizantes, OCP Nutricrops et l'Entreprise brésilienne de recherche agricole (Embrapa) ont signé un accord de coopération visant à renforcer la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture durable.

Cette collaboration vise à développer des solutions innovantes pour répondre aux défis mondiaux en matière de sécurité alimentaire et de durabilité environnementale, indique un communiqué d'OCP.

L'accord prévoit la mise en œuvre de projets conjoints axés sur le transfert de technologies agricoles avancées, la formation de chercheurs et d'étudiants, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des nutriments et la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, fait savoir le communiqué.

Les partenaires s'engagent également à favoriser l'échange de connaissances et d'expertise entre le Maroc et le Brésil, renforçant ainsi la coopération Sud-Sud, ajoute la même source.

"Ce partenariat s'inscrit dans notre vision de faire de la science et de l'innovation des leviers de transformation



durable des systèmes agricoles. En mobilisant les connaissances et technologies les plus avancées, nous œuvrons à façonner un avenir où l'agriculture devient un moteur de prospérité, de résilience et d'équilibre pour notre planète", a indiqué le président de l'UM6P, Hicham El Habti, rapporte la MAP.

Pour la présidente d'Embrapa, Sílvia Massruhá, les scénarii futurs soulignent l'importance d'actions stratégiques visant à garantir une production alimentaire durable, reposant sur des ressources et des technologies pouvant être partagées entre les pays.

"Dans cette optique, Embrapa joue un rôle clé, en s'impliquant non seulement dans l'élaboration des politiques publiques nationales, mais aussi sur la scène internationale. Il s'agit d'un enjeu mondial qui impacte à la fois les producteurs sur le terrain et les marchés, tant nationaux qu'étrangers", explique-t-elle.

Les initiatives prévues incluent le développement

d'engrais innovants, l'application de techniques d'agriculture numérique, la biofortification des cultures et la promotion de l'économie circulaire dans le secteur agricole. Un programme de bourses sera également établi pour faciliter les échanges académiques et renforcer les capacités des chercheurs et des étudiants des deux pays.

Ainsi, le CEO d'OCP Fertilizantes, Marcos Antonio Stelzer, a affirmé que "chez OCP Fertilizantes, nous restons profondément engagés à placer les besoins des agriculteurs au cœur de toutes nos actions. Nous sommes ravis de nous associer et d'explorer des idées novatrices qui favoriseront la durabilité et la prospérité de l'agriculture, tant dans notre pays qu'à l'échelle mondiale".

"En alliant notre expertise et nos solutions de pointe au savoir-faire mondialement reconnu d'Embrapa, nous visons à donner aux agriculteurs les moyens d'améliorer à la fois le rendement et la qualité nutritionnelle de leurs cultures, garantissant

ainsi un avenir plus résilient et prospère pour les populations et l'environnement", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le CEO d'OCP Nutricrops, Youssef El Bari, a souligné que "ce Master Research Agreement incarne notre volonté de mettre la science et l'innovation au service d'une agriculture plus durable, résiliente et productive, tout en s'adaptant aux spécificités des sols et des cultures".

"En combinant recherche et industrie, cette collaboration illustre notre engagement commun à développer des solutions scientifiques sur mesure, répondant aux besoins des agriculteurs et contribuant à une sécurité alimentaire mondiale renforcée" a-t-il ajouté.

Ce partenariat témoigne de l'engagement des quatre institutions à œuvrer activement pour une agriculture mondiale plus durable et innovante, en capitalisant sur leurs expertises complémentaires et en renforçant les liens entre le Maroc et le Brésil.



Les partenaires s'engagent à favoriser l'échange de connaissances et d'expertises entre le Maroc et le Brésil

Mostafa Hassani, nouveau président du Conseil d'administration de l'ASFIM

L'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM) a annoncé, lundi, l'élection, à l'unanimité, de Mostafa Hassani en tant que président du Conseil d'administration, ainsi que la nomination d'un nouveau Bureau exécutif.

Le nouveau Bureau exécutif de l'ASFIM est composé de Mostafa Hassani, directeur général de Valoris Management, en qualité de président, Souhail Chalabi, directeur général de AFG Asset Management, Sofia Skiredj, directrice générale de

CFG Gestion, et Tahar Zerrari, directeur général de SOGECAPITAL Gestion, en tant que vice-présidents, précise l'ASFIM dans un communiqué.

Le Conseil d'administration a également exprimé sa profonde gratitude à l'égard du président sortant, Réda Hilali, ainsi qu'aux membres de son Bureau exécutif, pour leur travail remarquable, leur engagement et leur contribution significative au développement du secteur de la gestion d'actifs au Maroc durant leurs deux mandats.

Maroc-BM: Un partenariat solide et en constante évolution

Le partenariat entre la Banque mondiale (BM) et le Royaume du Maroc est solide, sain et en constante évolution, a affirmé, lundi à Rabat, le Vice-président de la BM pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Ousmane Dione.

"Nous avons discuté des priorités du Maroc, des réformes extrêmement encourageantes qu'il est en train de mener ainsi que de la possibilité de continuer à l'accompagner dans son agenda de développement", a indiqué M. Dione dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Il a salué, dans ce sens, les réformes sociales engagées par le Maroc, notamment celles en

lien avec la consolidation des piliers de l'Etat social, notant que l'institution financière internationale appuiera les efforts du Maroc pour "l'organisation des échéances à venir".

M. Dione a fait part de la volonté de la Banque mondiale de soutenir le Maroc dans ses projets d'innovation et de croissance économique, et d'appuyer les réformes sociales innovantes engagées par le Royaume et son agenda de l'emploi, afin qu'"il continue à performer tant au niveau régional que mondial".

La BM apportera une valeur ajoutée à l'ensemble des structures du Maroc pour une croissance soutenue et un emploi de qualité, a-t-il affirmé, exprimant le souhait de voir ce partenariat atteindre des paliers supérieurs.

Le pavillon marocain au SIA de Paris, une immersion au cœur d'une agriculture durable et innovante

Au cœur du Salon international de l'agriculture (SIA) de Paris (22 février-2 mars), le pavillon marocain s'impose comme une véritable vitrine de l'excellence agricole nationale. De ses terroirs diversifiés à son savoir-faire ancestral, le Royaume y présente un modèle d'agriculture durable et innovante.

Sur 476 m², le Maroc, invité d'honneur pour la première fois dans l'histoire du SIA, présente un éventail de produits emblématiques de son terroir, issus de 76 coopératives dynamiques regroupant près de 2.000 petits agriculteurs, véritables gardiens du savoir-faire ancestral national.

Dès que l'on franchit les grands portails du pavillon pavés aux couleurs nationales, installé sous la supervision de

l'Agence pour le développement agricole (ADA), une profusion de couleurs et de saveurs éblouit les visiteurs. A travers ses allées, chaque produit invite à un voyage sensoriel. Les huiles d'olive et d'argan au goût raffiné, du safran et des dattes aux arômes subtils, et autres produits d'exception, fruit du travail des coopératives marocaines.

"Le stand marocain pour cette édition du SIA a été largement agrandi, atteignant presque 500 mètres carrés. Cela marque une évolution par rapport aux éditions précédentes permettant une plus grande visibilité", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le directeur général de l'ADA, El Mehdi Arrifi.

Animé par une trentaine de groupements de coopératives

venues des douze régions du Royaume, le pavillon national présente une vaste gamme de produits agricoles marocains, dont des fruits et légumes, le maraîchage, des produits qui s'exportent vers l'Europe et d'autres marchés mondiaux, a précisé le responsable.

Quant au choix du Maroc comme premier pays invité d'honneur du SIA de Paris, le DG de l'ADA a souligné que cette désignation témoigne de la qualité des relations de coopération entre le Royaume et la France, particulièrement dans les domaines de l'agriculture, de la forêt et de la pêche.

Placé sous le thème "Maroc, des siècles de saveurs", le stand marocain va bien au-delà de la simple exposition. Le Maroc y dévoile non seulement son terroir, mais aussi sa culture au-

thentique à travers des animations et des dégustations.

Le pavillon marocain est d'ailleurs reconnaissable depuis l'entrée du hall 5 du Palais des expositions où se mêlent effluves d'épices et plantes aromatiques, mets et gâteaux traditionnels accompagnant l'incontournable thé à la menthe aux rythmes de la Dakka marrakchia.

"Participer au SIA de Paris est une véritable opportunité pour nous de faire connaître à l'international la qualité de nos figes de barbarie", a indiqué, à la MAP, Zahra Boudbiza, exposante au stand marocain représentant une coopérative de femmes spécialisée dans la vente de figes de barbarie à Sidi Ifni.

"C'est l'occasion aussi de mettre en avant le travail des

femmes rurales, qui jouent un rôle central dans la valorisation de nos produits", a-t-elle dit.

Créé en 1964, le Salon international de l'agriculture de Paris est considéré comme l'un des plus grands rassemblements mondiaux consacrés à l'alimentation et à l'agriculture, regroupant les consommateurs, les décideurs, les opérateurs des chaînes de distribution et les chercheurs en innovation agricole.

La mise à l'honneur du Royaume au SIA trouve aussi un écho dans un événement à venir: La France sera, à son tour, le pays invité d'honneur du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) de Meknès (21-27 avril).

Par Maria Mouatadid (MAP)

Développement agricole: L'expérience du Maroc mise en avant au Panama

L'expérience du Maroc en matière d'innovation agricole a été mise en avant au Panama, à l'occasion d'une récente visite d'une délégation marocaine destinée à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Le programme de la visite de cette délégation comportant des représentants de l'Institut national de la recherche agronomique et de l'Université Mohammed VI Polytechnique, comprenait une série de rencontres avec des responsables panaméens et des visites de terrain, outre la participation à un forum de développement agricole, indique dans un communiqué l'ambassade du Maroc dans le pays caribéen.

Intervenant lors d'une réunion au ministère panaméen des Affaires étrangères, l'ambassadeur du Maroc au Panama,

Bouchra Boudchiche, a affirmé que cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la feuille de route de la coopération bilatérale avec l'amorce d'une nouvelle ère dans les relations entre les deux pays, comme l'a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le message adressé au président de la République du Panama, rapporte la MAP.

La diplomate a souligné que cette visite, organisée à l'initiative de l'Agence marocaine de la coopération internationale, s'inscrit ainsi dans la mise en œuvre des résultats de la réunion tenue entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays en novembre dernier, qui a consacré une volonté commune de renforcer le partenariat et la coordination bilatérale.

De son côté, le directeur général de la Coopération internationale panaméenne s'est félicité de cette initiative, notant que

la coopération entre les deux pays porte notamment sur l'élaboration d'une cartographie des terres agricoles et le développement des ressources humaines panaméennes du secteur agricole.

La délégation marocaine a tenu, dans ce sens, des réunions avec plusieurs responsables et experts locaux, qui se sont focalisées notamment sur les expériences des deux pays en matière de gestion des sols et d'utilisation des engrais, selon le communiqué.

Les discussions ont également porté sur les moyens de développer des cartes et des systèmes numériques sur les caractéristiques des terres agricoles.

Outre des visites à plusieurs régions agricoles, au cours desquelles elle s'est enquis des techniques locales de culture et d'analyse, la délégation marocaine a également ris part, pour la deuxième fois

consécutives, au Forum de développement agricole dans la ville de Chitré, considéré comme le principal événement du secteur au Panama.

Lors de cette foire, Tariq Ibn Abdel Wahhab de l'Institut national de la recherche agronomique a mis en avant l'importance de la recherche scientifique dans l'amélioration de la productivité agricole au Maroc, et le rôle de la recherche dans le développement de solutions innovantes, notamment l'utilisation d'engrais et de techniques agricoles durables.

Selon le communiqué, les responsables panaméens ont fait part de leur volonté de bénéficier de l'expérience marocaine dans les domaines de la fertilisation, de l'analyse des sols et de l'élaboration de cartes des terres agricoles, à travers notamment des programmes de formation.

Abdellatif Laâbi et Yassin Adnan

Veilleurs de la mémoire de Gaza

Sous la plume délicate d'Abdellatif Laâbi et de Yassin Adnan, une œuvre de mémoire vient de paraître : «Gaza : y a-t-il une vie avant la mort?». Ce collectif rassemble les voix vibrantes de 26 poètes et poétesses de Gaza. Publié récemment aux éditions Dar al-Rafidain de Beyrouth, cet ouvrage sera exposé lors de la prochaine édition du Salon international de l'édition et du livre de Rabat (du 17 au 27 avril), en présence d'Adnan et Laâbi. Nos deux poètes marocains ne sont pas à leur premier essai; ils ont déjà à leur actif une «Anthologie de la poésie palestinienne d'aujourd'hui», parue en 2022.

Dans le tumulte d'un monde où la poésie peine parfois à se frayer un chemin parmi le fracas des armes, Abdellatif Laâbi et Yassin Adnan ont tendu l'oreille aux murmures de Gaza, recueillant les mots qui résistent, les vers qui se dressent face à l'oubli. Par leur travail d'orfèvre, ils ont offert au lectorat une anthologie précieuse, un souffle arraché aux décombres, témoignant de la force inaltérable d'un peuple que l'on tente d'effacer.

Chaque poème recueilli dans cet ouvrage devient ainsi un cri, une lumière, un fragment d'une mémoire collective qui refuse de s'éteindre sous les cendres du désastre. Dans ces poèmes se devine l'urgence de crier, de ne pas taire l'indicible. Ainsi, Gaza n'est plus seulement un nom broyé sous les bombes, une terre livrée aux cendres et au silence; elle devient une voix, un cri, une mémoire vivante que nul ne pourra confisquer. Par-delà les frontières et les générations, les poètes gazaouis tissent un lien indéfectible entre passé, présent et avenir, témoignant



de la vitalité d'une culture qui refuse de sombrer dans l'oubli. La poésie, ainsi, devient une voix qui transcende l'oppression, portant haut l'identité d'un peuple qui, malgré les souffrances, continue de chanter son espoir et son droit à la vie. Après le dépôt des armes, les mots reprennent la relève de la résistance face à l'adversité génocidaire du sionisme.

Par leur engagement littéraire, Abdellatif Laâbi et Yassin Adnan se placent dans la noble lignée des écrivains qui, refusant l'indifférence, considèrent la littérature comme un rempart contre la barbarie. Ils démontrent que les mots, s'ils ne peuvent néanmoins la dignité de ceux que l'on cherche à réduire au silence. En rassemblant les voix vibrantes de la nouvelle poésie palestinienne, ils brisent le mutisme imposé et redonnent

une voix à ceux qui, vivant dans l'ombre, sont presque invisibles et inaudibles. Cette anthologie dévoile un champ poétique renouvelé, un espace sans limites où il est encore possible d'écrire, d'aimer, de rêver, de voyager loin et de penser librement. Ainsi, la poésie, loin d'être étouffée, se répand telle une lumière tenace, traversant les frontières et les consciences, pour proclamer au monde que Gaza vit, que Gaza écrit, et que son chant, même sous les cendres, ne s'éteindra jamais.

Depuis la Nakba de 1948, la poésie palestinienne s'est érigée en rempart contre l'oubli, portant la voix d'un peuple dispersé aux quatre coins du monde. Les poètes en diaspora, arrachés à leur terre natale, ont tissé à travers leurs vers un lien indéfectible avec la Palestine, transfor-

mant l'exil en une source inépuisable d'inspiration et de résistance. Des figures telles que Jabra Ibrahim Jabra, Salma Khadrjajyusi, Mahmoud Darwish et autres poètes migrants de la Palestine ont contribué à enrichir la littérature arabe depuis leurs terres d'accueil respectives, que ce soit en Irak, au Liban, en Egypte ou en Europe. Leurs écrits reflètent les défis de l'exil, la quête d'identité et le désir ardent d'un probable retour.

En publiant cette anthologie, Abdellatif Laâbi et Yassin Adnan accomplissent bien plus qu'un simple travail d'édition. Ils posent un acte de résistance littéraire et mémorielle, en arrachant la voix de Gaza aux ténèbres du silence imposé, lui offrant une tribune pour s'exprimer, exister et perdurer.

Par Rachid Elyacouti

Forte participation marocaine à l'Oscar des créateurs arabes



Le prestigieux concours littéraire "Oscar des créateurs arabes" vient de dévoiler les shortlists de sa troisième édition, comprenant des écrivains issus de plusieurs pays arabes, dont le Maroc.

Dans un communiqué, la direction du festival a ainsi révélé la liste restreinte de la catégorie roman, qui inclut le Marocain Youssef El Fersaoui pour son œuvre "Une branche prête à se briser", aux côtés de créations littéraires de l'Égypte, du Liban, de la Syrie et de la Libye.

Dans la catégorie du meilleur livre publié, la liste inclut les Marocains Anas Bou Selam pour "La philosophie de l'histoire islamique médiévale : questions cognitives et méthodologiques", Noura El Bailani pour "Les clés cachées du Royaume : sémiotique du personnage dans les romans de Mohamed Berada", Karim Ettaybi pour

"L'argumentation dans la littérature de voyage : étude rhétorique et argumentative du voyage d'Ibn Fadlan", et Fatima Ennar pour "L'interrelation entre l'expérience poétique moderne et l'expérience soufie : une lecture de la poésie d'Abdelwahab Al Bayati et Salah Abdel Sabour", aux côtés de productions littéraires d'Égypte, du Liban, du Qatar, de la Palestine et de Bahreïn.

Dans la catégorie de la nouvelle, le Marocain Hicham Afhaili est en lice pour son œuvre "Entre mondes", en plus de créations provenant de Syrie, d'Égypte, du Liban, d'Irak, d'Arabie saoudite et du Soudan, tandis que la liste de la catégorie de la micro-nouvelle comprend le Marocain Nizar El Aaraj pour son œuvre "Le sacrifice" (Al Dabiha), aux côtés d'œuvres d'Égypte, d'Irak et du Yémen.

Dans la catégorie essai, les Maro-

cains Mohamed Alami pour son œuvre "Critique de la critique littéraire : ses niveaux méthodologiques et procéduraux" et Fatima Tahiri pour son œuvre "L'existence d'Allah et son unicité : étude des preuves" figurent également dans la liste, en plus de travaux d'Égypte, de Syrie, de Tunisie, de Jordanie et de Palestine.

La direction du festival annoncera dans les jours à venir les noms des trois premiers lauréats de chaque catégorie, poursuit le communiqué, précisant que ces derniers seront invités à recevoir leurs prix lors d'une cérémonie dédiée à cet effet.

Lancé en 2021, le Festival "Oscar des créateurs arabes" est organisé par la Fondation des créateurs arabes. Ses jurys comprennent des écrivains, littéraires et universitaires issus de divers pays arabes.

Les artistes britanniques appellent à défendre le droit d'auteur face à l'IA

Plus d'un millier d'artistes britanniques, dont les chanteurs Damon Albarn, Annie Lennox et Kate Bush, ont participé à un album silencieux sorti mardi afin de protester contre un projet de réforme du droit d'auteur favorable aux sociétés d'intelligence artificielle (IA).

En parallèle, une trentaine d'auteurs et artistes, dont les chanteurs Elton John, Sting et Dua Lipa et le prix Nobel de littérature Kazuo Ishiguro, ont publié mardi une lettre ouverte dans le journal *The Times* pour dénoncer une réforme "inutile et contreproductive".

Le projet du gouvernement prévoit d'appliquer une exception au droit d'auteur pour former les modèles d'IA. Les entreprises développant ces modèles n'auront plus besoin d'obtenir a priori l'autorisation des auteurs pour utiliser certains contenus.

Baptisé "Is This What You Want" (Est-ce que c'est cela que vous voulez?), l'album, auquel se sont également associés Jamiroquai, The Clash ou Billy Ocean, est composé d'enregistrements de l'ambiance sonore de lieux et de studios d'enregistrement vides et silencieux.

La liste des titres des douze morceaux forme la phrase: "Le gouvernement britannique ne doit pas légaliser le vol au profit des sociétés d'intelligence artificielle".

"La proposition du gouvernement



confierait gratuitement l'oeuvre de toute une vie des musiciens du pays à des sociétés d'IA, permettant ainsi à ces entreprises d'exploiter le travail des musiciens pour les concurrencer", a dénoncé Ed Newton-Rex, musicien à l'origine de l'album.

La proposition du gouvernement suscite depuis des semaines de nombreuses critiques, dont fin janvier, celles de deux des plus grandes icônes de la musique britannique, Paul McCartney et Elton John.

"Si vous présentez un projet de loi, assurez-vous de protéger les penseurs et les artistes, sinon vous ne les aurez pas de votre côté", avait ainsi affirmé l'ex-Beatle de 82 ans sur la BBC.

La presse britannique s'est associée mardi à ce mouvement de protestation.

Dans une rare initiative com-

mune, les principaux titres - *The Daily Mail*, *The Sun*, *The Guardian*, *The Times*, ou encore *The Daily Telegraph* -- arboraient tous en Une un message sur fond bleu: "Make it Fair" (Faites que cela soit juste).

Appelant à "protéger la plus importante ressource naturelle du Royaume-Uni", la News Media Association, à l'origine de cette initiative, estime que "sans rémunération, nos industries créatives ne survivront tout simplement pas".

En décembre, le Premier ministre Keir Starmer avait assuré devant une commission parlementaire que les industries créatives étaient "très importantes".

"Je pense que nous devons être équilibré, mais je crois également que nous avons une incroyable opportunité", avec l'IA, avait-il affirmé.

Bouillon de culture

Théâtre

La pièce de théâtre marocaine "Lettres avant la mort", de la metteuse en scène Kaoutar Benamar, est en lice dans la compétition officielle de la 9e édition du Festival international de théâtre pour la jeunesse du Sud, qui se tiendra du 15 au 20 mars en Egypte, aux côtés de 19 autres oeuvres théâtrales, a annoncé la direction du festival.

Inspirée de la pièce "Psychose", de la dramaturge britannique Sarah Kane, l'oeuvre est présentée sous forme d'une profonde introspection d'un personnage tiraillé par la dualité de la vie et de la mort. Elle jette également la lumière sur les motivations psychologiques, les pressions et les échecs qui pèsent dans la vie d'un patient psychiatrique.

Dans un communiqué, la direction du festival a fait savoir que les pièces de théâtre en lice dans la compétition officielle comprennent, outre l'oeuvre dramatique marocaine, trois productions théâtrales d'Egypte, trois de Tunisie, deux du Sultanat d'Oman et une seule du Liban, des Emirats Arabes Unis, du Bahreïn, d'Irak, du Soudan, de Jordanie, d'Arabie Saoudite, d'Allemagne, de Colombie et d'Azerbaïdjan.

Une cinquantaine de productions théâtrales de pays arabes et étrangers ont été sélectionnées pour la longue liste, sur les 730 qui ont été soumises pour participer à cette manifestation théâtrale internationale, a-t-on poursuivi.

Cette édition qui met à l'honneur le théâtre palestinien, est organisée par la Fondation "S" pour la culture et la créativité, présidée par le critique d'art Haytham Alhawary, à la tête de l'Union des dramaturges africains.

Roberta Flack

Une grande voix de la soul s'est éteinte



Grande voix soul des années 70, connue pour sa version de "Killing Me Softly With His Song", la chanteuse américaine Roberta Flack est décédée à l'âge de 88 ans, ont annoncé lundi ses représentants.

"Elle est morte paisiblement, entourée des siens", a expliqué dans une déclaration transmise à l'AFP son agente, Elaine Schock.

La chanteuse afro-américaine, qui fut aussi l'une des voix du mouvement des droits civiques américains, a eu une grande influence sur la soul, qu'elle a mêlée au jazz et au folk.

Musicienne de formation classique, pianiste virtuose, elle a produit, avec sa voix douce et tendre, des classiques du rhythm and blues, qu'elle qualifiait elle-même de "soul scientifique". Avec son style, elle a contribué à populariser le "quiet storm", des jams lents et sensuels qui ont influencé le R&B dans les années 80 et 90.

Née en 1937 Roberta Cleopatra Flack à Black Mountain, en Caroline du Nord (est), elle grandit à Arlington près

de Washington dans une famille éprise de gospel et apprend le piano, ce qui lui permet d'obtenir une bourse d'études musicales à l'Université Howard à l'âge de 15 ans.

Professeure de musique, elle se produit aussi dans des clubs autour de Washington, où elle finit par être repérée par le jazzman Les McCann. Elle signe pour Atlantic Records à 32 ans.

L'acteur et réalisateur Clint Eastwood contribue à son succès, en incluant l'un de ses premiers enregistrements, "The First Time Ever I Saw Your Face", dans la bande son d'"Un frisson dans la nuit" en 1971.

Le titre remporte le Grammy Award de la chanson de l'année en 1973. Performance rarissime, elle récidive l'année suivante avec "Killing Me Softly With His Song". Le hit a été redécouvert par des générations plus jeunes dans le monde entier quand les Fugees, le trio mené par la chanteuse Lauryn Hill, l'a repris en 1996.

Coupe afro sur les pochettes de ses albums, proche de l'activiste Angela

Davis et du révérend Jesse Jackson, Roberta Flack fut aussi l'une des voix du mouvement des droits civiques américains. Elle avait chanté aux funérailles de l'icône du base-ball Jackie Robinson, premier joueur noir de la ligue nord-américaine, et s'était produite en 1999 devant le héros de la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, Nelson Mandela.

Elle avait expliqué avoir grandi "à une époque où le mot +Noir+ était le plus péjoratif que l'on puisse utiliser". "J'ai vécu le mouvement des droits civiques. J'ai appris, longtemps après avoir quitté Black Mountain, qu'être noire était une chose positive, comme nous tous, la chose la plus positive que nous puissions être", avait-elle ajouté.

"J'ai fait beaucoup de chansons qui étaient considérées comme des chansons de protestation, beaucoup de musique folk, mais j'ai protesté en tant que chanteuse avec beaucoup d'amour."

Atteinte de la maladie de Charcot, qui lui avait été diagnostiquée en 2022, Roberta Flack ne pouvait plus se produire ces dernières années.

Vingtième chapitre

«Le rempart n'a que vingt-trois pieds de haut, et un fort grand talus. Je serai au pied de ce dernier mur avec bon nombre de gens armés.

« J'ai l'espoir de te faire parvenir cinq ou six lettres par la même voie que celle-ci. Je répéterai sans cesse les mêmes choses en d'autres termes, afin que nous soyons bien d'accord. Tu devines de quel cœur je te dis que l'homme du coup de pistolet au valet de chambre, qui, après tout, est le meilleur des êtres et se meurt de repentir, pense que tu en seras quitte pour un bras cassé. Le voleur de grand chemin, qui a plus d'expérience de ces sortes d'expéditions, pense que, si tu veux descendre fort lentement, et surtout sans te presser, ta liberté ne te coûtera que des écorchures. La grande difficulté, c'est d'avoir des cordes ; c'est à quoi aussi je pense uniquement depuis quinze jours que cette grande idée occupe tous mes instants.

« Je ne réponds pas à cette folie, la seule chose sans esprit que tu aies dite de ta vie : « Je ne veux pas me sauver ! » L'homme du coup de pistolet au valet de chambre s'écria que l'ennui t'avait rendu fou. Je ne te cacherai point que nous redoutons un fort imminent danger qui peut-être fera hâter le jour de ta fuite. Pour t'annoncer ce danger, la lampe dira plusieurs fois de suite : Le feu a pris au château !

« Tu répondras :

« Mes livres sont-ils brûlés ? »

Cette lettre contenait encore cinq ou six pages de détails ; elle était écrite en caractères microscopiques sur du papier très-fin.

- Tout cela est fort beau et fort bien inventé, se dit Fabrice ; je dois une reconnaissance éternelle au comte et à la duchesse ; ils croiront peut-être que j'ai eu peur, mais je ne me sauverai point. Est-ce que jamais l'on se sauva d'un lieu où l'on est au comble du bonheur, pour aller se jeter dans un exil affreux où tout manquera, jusqu'à l'air pour respirer ? Que ferais-je au bout d'un mois que je serais à Florence ? Je prendrais un déguisement pour venir rôder auprès de la porte de cette forteresse, et tâcher d'épier un regard !

Le lendemain, Fabrice eut peur ; il était à sa fenêtre, vers les onze heures, regardant le magnifique paysage et attendant l'instant heureux où il pourrait voir Clélia, lorsque Grillo entra hors d'haleine dans sa chambre :

- Et vite ! vite ! monseigneur, jetez-vous sur votre lit, faites semblant d'être malade ; voici trois juges qui montent ! Ils vont vous interroger ; réfléchissez bien avant de parler ; ils viennent pour vous entortiller.



En disant ces paroles Grillo se hâta de fermer la petite trappe de l'abat-jour, poussa Fabrice sur son lit, et jeta sur lui deux ou trois manteaux.

- Dites que vous souffrez beaucoup et parlez peu, surtout faites répéter les questions pour réfléchir.

Les trois juges entrèrent. Trois échappés des galères, se dit Fabrice en voyant ces physionomies basses, et non pas trois juges ; ils avaient de longues robes noires. Ils saluèrent gravement, et occupèrent, sans mot dire, les trois chaises qui étaient dans la chambre.

- Monsieur Fabrice del Dongo, dit le plus âgé, nous sommes peinés de la triste mission que nous venons remplir auprès de vous. Nous sommes ici pour vous annoncer le décès de Son Excellence M. le marquis del Dongo, votre père, second grand majordome, major du royaume lombardo-vénitien, chevalier grand-croix des ordres de, etc., etc., etc. Fabrice fondit en larmes le juge continua.

- Madame la marquise del Dongo, votre mère, vous fait part de cette nouvelle par une lettre missive ; mais comme elle a joint au fait des réflexions incon-

venantes, par un arrêt d'hier, la cour de justice a décidé que sa lettre vous serait communiquée seulement par extrait, et c'est cet extrait que monsieur le greffier Bona va vous lire.

Cette lecture terminée, le juge s'approcha de Fabrice toujours couché, et lui fit suivre sur la lettre de sa mère les passages dont on venait de lire les copies. Fabrice vit dans la lettre les mots emprisonnement injuste, punition cruelle pour un crime qui n'en est pas un, et comprit ce qui avait motivé la visite des juges. Du reste dans son mépris pour des magistrats sans probité, il ne leur dit exactement que ces paroles :

- Je suis malade, messieurs, je me meurs de langueur, et vous m'excuserez si je ne puis me lever.

Les juges sortis, Fabrice pleura encore beaucoup, puis il se dit : Suis-je hypocrite ? Il me semblait que je ne l'aimais point.

Ce jour-là et les suivants Clélia fut fort triste ; elle l'appela plusieurs fois, mais eut à peine le courage de lui dire quelques paroles. Le matin du cinquième jour qui suivit la première entrevue, elle lui dit que dans la soirée elle

viendrait à la chapelle de marbre.

Je ne puis vous adresser que peu de mots, lui dit-elle en entrant. Elle était tellement tremblante qu'elle avait besoin de s'appuyer sur sa femme de chambre. Après l'avoir renvoyée à l'entrée de la chapelle :

- Vous allez me donner votre parole d'honneur, ajouta-t-elle d'une voix à peine intelligible, vous allez me donner votre parole d'honneur d'obéir à la duchesse, et de tenter de fuir le jour qu'elle vous l'ordonnera et de la façon qu'elle vous l'indiquera, ou demain matin je me réfugie dans un couvent, et je vous jure ici que de la vie je ne vous adresserai la parole.

Fabrice resta muet.

- Promettez, dit Clélia les larmes aux yeux et comme hors d'elle-même, ou bien nous nous parlons ici pour la dernière fois. La vie que vous m'avez faite est affreuse ; vous êtes ici à cause de moi et chaque jour peut être le dernier de votre existence. En ce moment Clélia était si faible qu'elle fut obligée de chercher un appui sur un énorme fauteuil placé jadis au milieu de la chapelle, pour l'usage du prince prisonnier ; elle était sur le point de se trouver mal.

- Que faut-il promettre ? dit Fabrice d'un air accablé.

- Vous le savez.

- Je jure donc de me précipiter sciemment dans un malheur affreux, et de me condamner à vivre loin de tout ce que j'aime au monde.

- Promettez des choses précises.

- Je jure d'obéir à la duchesse, et de prendre la fuite le jour qu'elle le voudra et comme elle le voudra. Et que deviendrai-je une fois loin de vous ?

- Jurez de vous sauver, quoi qu'il puisse arriver.

- Comment ! êtes-vous décidée à épouser le marquis Crescenzi dès que je n'y serai plus ?

- Ô Dieu ! quelle âme me croyez-vous ?... Mais jurez, ou je n'aurai plus un seul instant la paix de l'âme.

- Eh bien ! je jure de me sauver d'ici le jour que madame Sansvervina l'ordonnera, et quoi qu'il puisse arriver d'ici là.

Ce serment obtenu, Clélia était si faible qu'elle fut obligée de se retirer après avoir remercié Fabrice.

- Tout était prêt pour ma fuite demain matin, lui dit-elle, si vous vous étiez obstiné à rester. Je vous aurais vu en cet instant pour la dernière fois de ma vie, j'en avais fait le vœu à la Madone. Maintenant, dès que je pourrai sortir de ma chambre, j'irai examiner le mur terrible au-dessous de la pierre neuve de la balustrade.

(A suivre)

Clôture Liquidation
-AQAR AJYAD - SARL
RC 35765, Adresse : HAY
AL MOUSTAQBAL RUE
AHMED BENMESSOUD
NR49 OUDJA

Suite à l'assemblée générale du 25/12/2024, il a été décidé :

- la clôture de liquidation de la société AQAR AJYAD
 - Donner quitus au liquidateur.
 - La radiation de la société du registre de commerce.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du

tribunal de commerce d'Oujda sous n°6840 en date du 29/01/2025 .Registre de commerce n° 35765

N° 970/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de SAFI
AVIS d'Appel d'offres

ouvert national simplifié au rabais ou à majoration N° : 02/S/2025

- Séance publique-
Le 11 MARS 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Safi relevant de l'AREF Marrakech-Safi , sis a Rue Dumas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié au rabais ou à majoration, pour l'exécution des études Techniques et Suivi des Travaux D'aménagement

et Réhabilitations de deux (02)Écoles Primaires : Ecole Autonome Abdessalam Elouazzani - Ecole Communautaire Esaada et (02) Lycées Collégiaux (Lycée Collégial Errazi - Lycée Collégial Moulay Driss I relevant de La Direction Provinciale de Safi (Établissements Scolaires Pionniers) -AREF Marrakech-Safi.

dirhams (Cent Quatre Vingt Mille dirhams TTC) • Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 3000,00 dirhams (Trois Mille dirhams) Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires administratives et financières à la Direction Provinciale de Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat = www.marchespublics.gov.ma . La présentation ainsi que

le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 971/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Laysane- Sahla Hamra
CENTRE HOSPITALIER D'ES-SMARA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2025 (Séance publique)

Le 09 AVRIL 2025 à 11H00, il sera procédé, dans les bureaux du CHP ES-SMARA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° d'ordre	Objet	Caution provisoire	Montant de l'estimation	Heure d'ouverture des plis
02/2025	la préparation et la fourniture des repas aux malades et personnel de garde du Centre Hospitalier Provincial d'Es-Smara	8 900,00 dhs	Min : 341.907,00 Dh/TTC Max : 424.787,00 Dh/TTC	11 H 00

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Min : 341.907,00 Dh/TTC.
Max : 424.787,00 Dh/TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8900,00 dhs (huit Mille Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n°2-22-031 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 972/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Laysane- Sahla Hamra
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL - ES-SMARA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

إعلان عن توظيف مباراة لتوظيف

تلقى واحد (01) من الدرجة الثالثة وثلاثة (03) تلميذين من الدرجة الرابعة بجامعة زرقطن

تتم الجماعة الترابية زرقطن مباراة لتوظيف في الدرجات التالية :

درجة التوظيف	عدد المتسابقيين	التخصص المطلوب	الشروط المطلوبة
تلقى من الدرجة الثالثة رقم 09	01	الهندسة المدنية، الهندسة المعمارية، الهندسة الكبرى	دبلوم تلقى متخصص مسلم من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادات طبقا لتقديرات الرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) بن تنظيم عام للمؤسسات المتعددة التقنيات المتكيفة طبقا للرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتخلل بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية
تلقى من الدرجة الرابعة رقم 08	03	التعمير أو البناء الكهرباء مؤاهة الحريات أو الزوات الهندسة الكبرى شروط التوفر على رخصة السويقة من صنف (D) أو (C)	دبلوم تلقى مسلم من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادات طبقا لتقديرات الرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى الأولى 1407 (09 يناير 1987) بن تنظيم عام للمؤسسات المتكيفة طبقا للرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتخلل بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية

تتمثل المباراة على اختيار تلميذين واختيار شعري أو تطبيقي أو هما معا لتحدد منهاها ومعالجتها حسب الجدول التالي :

المعطلين	المدة	الاختيار
04	30 (03) ساعات	الاختيار الكتابي الأول: موضوع عام أو أسئلة ذات إجابات محددة (QCM) (تعلق بالموهبة أو الوظائف المتطلب لها أو بالتخصصات المعاهد الترابية
03	ما بين 15 إلى 45 دقيقة	الاختيار الشفوي أو التطبيقي تتعلق فيه لجنة المباراة مع المترشح (ة) مواضيع فنية متعلقة أو تخصصه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب، أو عما مهاد. بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.

شروط الترشيح :
تفتح مباريات التوظيف المذكورة في وجه المترشحين والمرشحات من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تمديداتها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة. الحاصلين على إحدى الدبلومات أو التوابع المشار إليها في الجدول أعلاه.

ملف الترشيح :
يتكون ملف الترشح من الوثائق التالية :

- 1/ ملف الترشح لأجل مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وإحداثياته ورقم هاتفه وبيونه الإلكتروني.
- 2/ نسخة مطابقة لأصل من إحدى الدبلومات أو التوابع المشار إليها في الجدول أعلاه، مصحوبة بنسخة من قرار التعيين عند الاقتضاء.
- 3/ نسخة مطابقة لأصل لمطابقة التعريف الوطنية للمترشح.
- 4/ الصورة ذاتية للمترشح (CV) تحمل صورته وعنوانه البريدي.
- 5/ طرفان من نوع التوقيع الذاتي (Autocoilant) يحملان التوقيع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
- 6/ بالنيابة للأشخاص الموقوفين على صفة مقوم أو مكنول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم ويجب إرفاق مقالته بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المؤسسة الرسمية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير (بالنيابة للفرانج) أو مؤسسة التلقي للأشخاص الانضامية لقدماء العسكريين وقدامى المحاربين (بالنيابة لشكل الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم) بالنيابة للأشخاص المعاقين يجب إرفاق مقالته بنسخة معساق عليها من بطاقة "شخص معاق".
- 7/ بالنيابة للمترشحين الموقوفين يتعين أن يتضمن ملف الترشح بالإضافة الى الوثائق المذكورة أعلاه موافقة الإدارة التي ينتمي إليها الموظف.

تودع ملفات الترشح بمكتب تسيير شؤون الموظفين بالجماعة ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في يوم الجمعة 04 أبريل 2025 على الساعة الرابعة والنصف مساء، وتقال ملف الترشح بصدل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تقصده وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، أن يوجد بين الأختار.

تجرى مباريات التوظيف يوم الأحد 20 أبريل 2025 على الساعة العاشرة صباحا بالمركز أو المركز التي سيعلن عنها عند نشر لائحة المترشحين والمرشحات للموظفين لأجل مباراة على بوية التوظيف العمومي www.emplai-public.ma

N° 974/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Laysane- Sahla Hamra
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL - ES-SMARA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/2025 (Séance publique)

Le : 20/Mars/2025, à partir de 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du CHP - d'Es-smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de : La maintenance préventive et corrective du matériel médico technique et les installations techniques du CHP D'Es-smara.

N° d'ordre	Objet	Caution provisoire	Montant de l'estimation
Lot 1	matériel de radiologie	3000,00 DHIS	164. 000,00 DHIS/TTC
Lot 2	matériel du bloc opératoire	2000,00 DHIS	306. 000,00 DHIS/TTC
Lot 3	matériel service pédiatries	1200,00 DHIS	60. 000,00 DHIS/TTC
Lot 4	les installations techniques	1400,00 DHIS	70. 000,00DHIS/TTC

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations et exigences par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau des marchés du centre hospitalier provincial es-smara au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 973/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Laysane- Sahla Hamra
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL - ES-SMARA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
جهة العيون المغربية
المركز الاستشفائي الجهوي لسمارة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 974/PA

Le : 20/Mars/2025, à partir de 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du CHP - d'Es-smara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la prestation de : La maintenance préventive et corrective du matériel médico technique et les installations techniques du CHP D'Es-smara.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations et exigences par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau des marchés du centre hospitalier provincial es-smara au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 973/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale du Pré-élémentaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Marrakech - SAFI
 Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
 AU RABAIS OU A MAJORATION N°96/INV/2025**

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 2-a) de l'article N°48 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaouane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'AO N°96/INV/2025, relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de la piste athlétique et délimitage de terrain de sport au lycée qualifiant BEN AABDAD relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Appel d'offres publié aux journaux suivants :

- Rissalat Al Oumma le 21/01/2025, N° :12944, page 12
- Libération le 21/01/2025, N° :10416, page18.

A été annulé N° 975/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE CHERCHAOUA
 COMMUNE DE SIDI MOKHTAR

Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/2025
 (Enchère publique)

Lundi 24 Mars 2025 à 12 heure du matin, il sera procédé au siège de la Commune de Sidi Mokhtar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 03/2025, pour :

- Produits des ventes des objets mis en vente non retirés dans les délais impartis.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'offre sera fixé suite aux résultats des offres et des plis d'ouverture suite aux tableaux ci-dessous :

N° du lot	Montant de la caution provisoire	Prix minimal (prix de référence) en TTC
1	6 100.00	61 000.00 (Soixante et un mille dirhams TTC)
2	7 700.00	77 000.00 (Soixante-dix sept mille dirhams TTC)

* Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service public.
- Soit les remettre au président de la commission d'enchère publique au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

* les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 3 du cahier des charges.

Visite des véhicules objet de la vente
 Les véhicules reformés objet du présent cahier des charges sont exposés aux locaux de la commune à Sidi Mokhtar. Ils peuvent être visités du Lundi au Vendredi de 9h 30 à 19h30.

N° 976/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Équipement et de l'Eau


 المملكة المغربية
 +DZAAH I HCVQED
 وزارة التجهيز والماء
 وزارة التجهيز والماء

**Avis de Report d'Appel d'Offres Ouvert
 International n°04/2025**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert International N° 04/2025 du 28 Février 2025 à 11 H, relatif au :

Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur :

- La RN7 entre PK380+000 et PK461+000 (Lot1 : Traitement de l'environnement et protections)
- La RR116 entre PK26+000 et PK30+000
- La RP1718 entre PK63+000 et PK93+308.

PROVINCE DE TAROU DANNT

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 11 Mars 2025 à 10h au lieu du 28 Février 2025 à 11h.

Le reste est inchangeable.

N° 977/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE AL RAHOUË
 CERCLE DE TABANAOUËT
 CADRETT AGGREGATION/TIM/THIARA
 COMMUNE AGGREGATIVE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONALE N° 02/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 20/03/2025 à 12 H, il sera procédé au siège de de la commune AGHOUATIM à la salle de réunion à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, n° 02/2025 concernant travaux de construction de sept (07) réservoirs d'eau aux divers douars de la commune Aghouatim province of Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 643 457.00 DHS (un million six cent quarante-trois mille quatre cent Cinquante-sept Dirhams Ttc).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 DHS (Trois Mille Dirhams). Le cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire doit être constituée par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'Équipement du transport et de la logistique et de l'eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe
A	J6	4

N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.

N° 978/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province d'El Jaddid
 Commune Ouled Rahmoune

Avis d'appel d'offre ouvert n°03/2025 (Séance public)
Concernant la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala et souk jemaat Ouled Rahmoune
Lot unique

Le 25 mars 2025 à 12 heures ; il sera procédé, dans la salle de réunion de Chaabat Lahoulala Ouled Rahmoune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala et souk jemaat Ouled Rahmoune d'une durée de 05 années renouvelables .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du service de recettes communales de la commune et peut également être téléchargé du portail national des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation de prix et les cautions provisoires sont fixées comme suit :

Nature	Estimation de prix mensuel du maître d'ouvrage en DHS	Montant de la caution provisoire
la location de boutiques commerciales au centre commercial chaabat lahoulala	250,00	500,00
la location de boutiques commerciales au souk jemaat Ouled Rahmoune	150,00	500,00

Le dossier d'appel d'offres ainsi le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,29,30,32 et 34 du décret n°2.22.431 du 15 Chaouane (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par voie postale, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre de la commune .
- ✓ Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de service de recettes communales à Chaabat Lahoulala.
- ✓ Soit remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 05 du cahier de charge.

Liste des boutiques vacantes

Lieu	Nombre	Numeration des boutiques
centre commercial chaabat lahoulala	10	- 21 20 19 16 15 - 36 35 34 33 25
souk jemaat Ouled Rahmoune	03	- 10 6 4

N° 979/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUZZANE
CERCLE D'OUZZANE
CAIDAT DE BNI QOLLA
COMMUNE
DE BNI QOLLA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
A MAJORATION

N° : 01/2025
Le: 20/03/2025 à 13 h. Il sera procédé à la salle de réunion de la commune de BNI QOLLA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert national à majoration sur offres de prix ayant pour objet: Nettoyage, Gardiennage, Surveillance Et Sécurité Des Bâtiments Administratifs à La Commune De Bni Qolla Province Ouezzane.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt Huit Mille Neuf Cent Soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises (228960,00 Dhs / TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Cinq Cent Dhs (4500,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 et l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
N° 982/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - REGION DE FES- MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Ces appels d'offres est réservé aux très petite, de la petite et moyenne entreprise, de la coopérative, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur, en vertu de l'article 148 du 2-22-431 du 08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
LE 11/03/2025, IL SERA PROCÉDÉ A LA DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION REGION DE FES- MEKNES, AU (AVENUE TARIK IBN ZIYAD AIN KADOUS -FES) A L'OUVERTURE DES PLUS RELATIFS AUX APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX COMME SUIVIT :

* APPEL D'OFFRE N° 01 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, POUR LES EXAMENS DE LA 6 EME ANNEE PRIMAIRE ET DE LA 3 EME ANNEE COLLEGALE AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF FES-MEKNES A MY YACOUB
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 238 032,00
DEUX CENT TRENTE HUIT MILLE TRENTE DEUX.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 4 000,00 quatre mille.
HEURE D'OUVERTURE : 11H.

* APPEL D'OFFRE N° 02 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : Prestations de restauration au profit des bénéficiaires des formations continues organisée par la Direction Provinciale de l'AREFFM à Moulay YACOUB en lot unique
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 855 360,00
HUIT CENT CINQUANTE CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 15000,00 QUINZE MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 11H 30 MN.
APPEL D'OFFRE N° 03 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : Prestations de restauration au profit des invités et personnels de la Direction Provinciale de l'AREFFM à Moulay YACOUB en lot unique
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 97 020,00
QUATRE-VINGT DEXSEPT MILLE VINGT.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.
Les pièces fournies doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.
N° 983/PA

02 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : Prestations de restauration au profit des bénéficiaires des formations continues organisée par la Direction Provinciale de l'AREFFM à Moulay YACOUB en lot unique
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 855 360,00
HUIT CENT CINQUANTE CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 15000,00 QUINZE MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 11H 30 MN.
APPEL D'OFFRE N° 03 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : Prestations de restauration au profit des invités et personnels de la Direction Provinciale de l'AREFFM à Moulay YACOUB en lot unique
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 97 020,00
QUATRE-VINGT DEXSEPT MILLE VINGT.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 15000,00 QUINZE MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 11H 30 MN.
APPEL D'OFFRE N° 03 / EXP / 2025 / DPMY. OBJET : Prestations de restauration au profit des invités et personnels de la Direction Provinciale de l'AREFFM à Moulay YACOUB en lot unique
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 97 020,00
QUATRE-VINGT DEXSEPT MILLE VINGT.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 1 000,00 MILLE.
HEURE D'OUVERTURE : 12H1.
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma> conformément aux dispositions des articles 9 et 30 de l'arrêté n° 1692-23 relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Province de Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de la Région de Draa Tafilalt
Cercle de Gheris
Commune Territoriale de Ghis Es-souffli.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2025
(Séance publique)

Le 27 MARS 2025 à 13 heures du matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de gheris souffli à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Acquisition d'un camion pour le ramassage des déchets au profit de la commune gheris souffli.

Le dossier d'appel d'offre peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est de : 744.000,00 dirhams sept cent quarante-quatre mille dirhams.)
La caution provisoire est fixée à la somme de : 12 000 00 dirhams (douze mille dirhams)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1962-21 du 9 joudada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 980/PA

سلطة المغربية
وزارة الداخلية
المدير العام
محافظة أولاد عزوز
مركز المصالح
قسم الشؤون الاقتصادية والإحصائية
سلطة المصالح والتملكات بتاون جها

إعلان عن إيداع ونشر مشروع موسوم
بأن أن للشفعة العامة تقضي إحداث محطة لتلحج جماعة أولاد عزوز (إقليم النواصر). ويتوزع ملكية القطعة الأرضية اللازمة لهذا الغرض.

مدة مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر مشروع الرسوم الوارد نصه أسفله، في الحديقة الرسمية، بوضع ملف البحث والسجل للمعد لتسوية التملكات والتسريعات ومن إشارة العموم بمقر جماعة أولاد عزوز خلال أوقات العمل الإدارية.

مشروع موسوم

بأن أن للشفعة العامة تقضي إحداث محطة لتلحج جماعة أولاد عزوز (إقليم النواصر) ويتوزع ملكية القطعة الأرضية اللازمة لهذا الغرض.

المادة الأولى

بأن أن للشفعة العامة تقضي إحداث محطة لتلحج جماعة أولاد عزوز (إقليم النواصر).

المادة الثانية

توزع بناء على ذلك ملكية القطعة الأرضية اللازمة لهذه الغاية، كما رسمت حدودها بحاشية مطبوعة في التسميم التالي بأصل مشروع هذا الرسوم. وعينت في الجدول التالي:

رقم القطعة الأرضية في التسميم السابق	توصيفا صاحبها العتلى	مساحتها بأدار المربع	اسماء واطنين المالكين للقطعت
1	أرض فلاحية	2335 م ²	محمد حطفاوي ابن صالح
2	مستغرة من الرسم العقاري عدد C/102096		فاطمة حطفاوي بنت يوسف
3			مريم حطفاوي بنت يوسف
4			صالح حطفاوي ابن يوسف
5			محمد حطفاوي ابن يوسف
6			مصطفى الصالحي ابن محمد
7			زيدة الصالحي بنت محمد
8			عبد الوهاب بنت محمد
9			فاطمة حطفاوي بنت صالح
10			علي الصالحي ابن محمد
11			فاطمة الصالحي بنت محمد
12			عبد العبد الصالحي ابن محمد
13			راشد الصالح ابن محمد
14			محمدة الصالحي بنت محمد
15			زيت حطفاوي بنت صالح
16			مهاة حطفاوي بنت صالح
17			لويزة زكري بنت عمر
18			جمال الصالحي ابن محمد
19			حنيفة الصالحي بنت محمد
البيانات المذكورة هيية وحصلت مطبوعة			

- التاريخ: 19/01/2025 (إصدار عدد 14) لائحة بملف جها كبريتي مال النواصر
- التوقيع الإلكتروني بمقتضى أمر قضائي لتاريخ 2019/05/24 (إصدار عدد 161) لائحة:
 - فاطمة الصالحي
 - صبري الصالحي
 - هاجر الصالحي
 - اسميان الصالحي
 - أبراهيم الصالحي
 - محمد الصالحي
 - عبد الوهاب الصالحي
 - مصطفى الصالحي
 - محمد الصالحي
 - الحسين الصالحي
 - عمرو الصالحي

- محمد حطفاوي ابن صالح
- فاطمة حطفاوي بنت صالح
- زيت حطفاوي بنت صالح
- صالح حطفاوي بنت صالح
- فاطمة حطفاوي بنت يوسف
- حميدة زكري بنت عمر
- مريم حطفاوي بنت يوسف
- صالح حطفاوي ابن يوسف
- محمد حطفاوي ابن يوسف
- التمديد التقدي بتاريخ 2019/06/04 (إصدار عدد 161 عدد 273) بتاريخ 2019/05/14 (إصدار عدد 161 عدد 250) بتاريخ 2019/05/29 (إصدار عدد 161 عدد 250) مشروع تزويد لائحة لائحة بتاريخ 2019/06/08 (إصدار 161 عدد 250) لائحة مساحيا 20 أو 3 سطر

المادة الثالثة

يخضع حق تزويد الملكية إلى جماعة أولاد عزوز.

يحدد إلى وزير الداخلية ورئيس مجلس جماعة أولاد عزوز بتفويض من جاري مشروع هذا الرسوم الذي يشترط الجوردة الرسمية كل واحد منهما بالعموم.

N° 981/PA

PRESTOR SERVICES CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 02/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : PRESTOR SERVICES
Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet : CONSEIL DE GESTION, TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE), IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.
DURÉE : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 parts de 100 DHS chacune, numérotées de 1 à 1 000, toutes libérées et attribuées à :
• Mr. LARRY RACHID: 1 000 parts sociales.

GERANCE :
- M. LARRY RACHID, gérant unique de la Société.
La société est engagée par la signature du gérant unique M. LARRY RACHID.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/02/2025 sous le N° 999188, sous RC N° 663521.

N° 984/PA

ZAHOR BAT
Société à responsabilité limitée. Au capital de 100.000,00 dirhams
Siège social : LOTISSEMENT LES ARENES N° 26 RUE 2 MAARIF, CASABLANCA
RC N° : 227325 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/11/2024, les associés de la Société dite ZAHOR BAT - SARL, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASABLANCA, LOTISSEMENT LES ARENES N° 26 RUE 2 MAARIF ont décidé ce qui suit:

- Agrément des héritiers suite au décès d'un associé;
- Attribution des parts de l'associé décédé;
- Constatation de la nouvelle répartition du capital social;

- Modification corrélatrice des articles 6 et 7 des statuts;

- Nomination d'un nouveau gérant unique : Mr. ZIJI MOUNIR, de nationalité MAROCAINE, né le 02/02/1970, titulaire de la C.L.N N° C283506, gérant unique de la société pour une durée illimitée ;
- Mise à jour des statuts ;
- Délégation spéciale de pouvoirs.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 31/12/2024 sous le N° 990621.

N° 985/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/02/2025, il a été établi

les statuts d'une société dont les caractéristiques sont:

Dénomination : " AYNABAT " S.A.R.L.

Siège :
Siège Social : N 276 BD IBN TACHFINE 3 EME ETAGE CASABLANCA.

Les Associés:
-Mr. YOUSSEF NASRY apporteur en numéraire 20 000,00 dhs soit 200 parts sociales.

Mr. SAAD NASRY apporteur en numéraire 80 000,00 dhs soit 800 parts sociales.
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gerance : la société est gérée par : Mr. SAAD NASRY OU Mme. HOUDA NASRY
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°644195.

N° 986/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/02/2025, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : " ROHA MONEY CASH " S.A.R.L.AU

Siège Social : LOT N°3 RESIDENCE AL BAHR MAGASIN N°1 EL MANSOURIA.

Associés Unique :
- Mr. MOHSSINE EL HAMDIAOUI, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.

Objet :
- TRANSFERT DE FONDS ; - COMMISSIONNAIRE.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gerance : la société est gérée par Mr. MOHSSINE EL HAMDIAOUI

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de 1ère instance de Benslimane sous le N° 104 RC N°9301.

N° 987/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975.
"VIANA BUILDING" S.A.R.L.AU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

Siège Social: domicilié chez cedel business à 5 RUE SIAM IER ETAGE APT1 1 DIOUR JAMAA RABAT.
RC: 164897 IF: 53307977
Au siège social : 5 RUE SIAM IER ETAGE APT1 1 DIOUR JAMAA RABAT. L'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associe unique "VIANA BUILDING" SARL AU. A décidé ce qui suit :
Cession des parts sociales ;
L'associé unique prend acte de cession de 1000 parts sociales au profit de Mr. EL

FAIZ NAJIB, titulaire du CIN N° HA21607.
DEMISSION DE GERANT DE LA SOCIETE ET NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT.
L'associe unique accepte la démission de Mr. ABDELHADI KAOUKAB RAJI de sa fonction, gérant de la société "VIANA BUILDING" SARL AU. Et nomme Mr. EL FAIZ NAJIB nouveau gérant unique de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de RABAT sous le n°188516 RC n° 164897.

N° 988/PA

" MARRBIEUX " SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 13/02/2025, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont:
Objet : EXPLOITATION DES CARRIERES.

Siège Social : 174 BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR IER ETAGE APPARTEMENT 2 Casablanca.

Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1 000 parts de 100 dhs Chacune.

La société FJ HOLDING SARL A.U 750 parts de 100 dirhams et Mr LAHCEN AHIZOUN 250 parts de 100 dirhams à
Gerance : Mr FAYCAL JARDI est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le N° 995984 et immatriculé sous le numéro 663843.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 989/PA

" NEOMEDIS " SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 11/02/2025, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont:
Objet : -IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT) -IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER. -DISTRIBUTION DE PRODUITS PARAMEDICAUX CONSOMMABLES ET COSMETIQUES.

Siège Social : 25 RUE LAHCEN EL ARJOUN ETG RC APTT MAG EX DALTON Casablanca.

Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1 000 parts de 100 dhs Chacune.
Mr JAD BERRADA 800 parts de 100 dirhams et Mme GHIZLANE BENJELLOU 200 parts de 100 dhs à

Gerance : Mr JAD BERRADA et Mme GHIZLANE BENJELLOU sont nommés Cogérants pour une durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le N° 995928 et immatriculé sous le numéro 664011.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 990/PA

" NEW STEEL CONTRACTORS " SARL
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 14/02/2025, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR).
Siège Social : 64 RUE ABDELLEH EL MEDJOUNI ETAGE 1 APPARTEMENT 2 CASABLANCA.

Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr ADIL EL FANNIRI 500 parts

Mr HSSINA OMAR 500 parts.
Gerance : Mr ADIL EL FANNIRI et Mr HASSINA OMAR est nommé Cogérant la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21/02/2025 sous le N° 995983 et immatriculé sous le numéro 663841.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 991/PA

"STE EL MAAROUI-MOTO SARL AU"
CONSTITUTION
RC : 10271

Aux termes d'un acte sous seing privé du 04/02/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suite :

Dénomination : " EL MAAROUI-MOTO " Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
Siège social: N°492 HAY SALAM KHARROUBA MADAGH-AHFIR, BERKANE.

Objet social :
- LOCATION DES MOTOCYCLES.
- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 dhs (cent dirhams) à chacune.

GERANCE : Mr EL-MAAROUI Khalid, est Gérant Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 20/02/2025 sous N° : 122.

N° 992/PA

"STE HAMDIAOUI MOTO SARL AU"
CONSTITUTION
RC : 10269

Aux termes d'un acte sous seing privé du 11/02/2025 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suite :

Dénomination : "HAMDIAOUI MOTO" Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
Siège social: 4EME ETAGE, N°54 BD AL AHHRAM HAY EL MASSIRA, BERKANE.

Objet social :
- LOCATION DES MOTOCYCLES.
- NEGOCIANT.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100,00 dhs (cent dirhams) à chacune.
GERANCE : Mr EL HAMDIAOUI Amine, est Gérant Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 20/02/2025 sous N° : 121.

N° 993/PA

"STE LOUP DES MER SARL"
CONSTITUTION
RC : 10267

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20/02/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : "LOUP DES MER" Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Siège Social : APTT N°54 IER ETAGE LOTISSEMENT AHLA SAKAN B4, SAIDIA, BERKANE.

Objet social :

* LOCATION D'ENGINS NAUTIQUE ET TERRESTRE (QUADS, BATEAU, PECHÉ EN GENERAL, PARACHUTE ETC...
* LOISIRS ET ACTIVITES REACTIVES EN PLEIN AIR.

Capital Social : 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.
• Mr EL MAROUANI Kamel, 500 parts.
• Mme CHABAL Saïda, 500 parts.

GERANCE : Mr EL MAROUANI Kamel, et Mme CHABAL Saïda, Sont nommés des co-gérants de cette société pour une durée illimitée.

DURÉE : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 20/02/2025 sous N° : 120.

N° 994/PA

BLANK COMMUNICATION SARL au capital de 100.000DHS
Siège social : 39 RUE OMAR SLAoui 4ème ETAGE N°2, Casablanca, RC 288475 CASABLANCA
DISSOLUTION anticipée I- Au terme du PV de la dissolution anticipée du 24/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société BLANK COMMUNICATION SARL.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/01/2025 sous le N°953808.

Pour avis et mention.
N° 995/PA
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/02/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL.AU, dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : " YOUR ESPACE " SARL.AU.
OBJET : ADMINISTRATION DE BIENS IMMOBILIERES.

Siège Social : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APTT N°04, CASABLANCA, DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèces et réparties comme suit :

• MR YOUSSEF ENNEMRI : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : MR YOUSSEF ENNEMRI, gérant pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/02/2025 sous le N°959895 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le N° 664373

N° 996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA JUSTICE
DIRECTION

PROVINCIALE DE LA JUSTICE À BÉNI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N°02/2025/DPBM
Le 25/03/2025 à 11 h, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la justice à Béni Mellal sis à la direction provinciale de la justice à Béni Mellal Othmane Quartier Moderne, Beni Mellal à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix n° 02/2025/DPBM du 25/03/2025 pour : L'achat de fournitures informatiques pour la Cour d'Appel de Béni Mellal et les tribunaux de son ressort en lot unique. Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du Portail des marchés public : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 400 760,00 Dirhams TTC (Un million quatre cent mille sept cent soixante DHS TTC.)
Le cautionnement provisoire est fixé à : 27 000,00 Dirhams (vingt-sept mille DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du décret 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés Publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de Consultation.

N° 997/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
DIRECTION
DES SERVICES
COMMUNAUX
DIVISION DES AFFAIRES
FINANCIERES
ET ECONOMIQUES
SERVICE DE BUDGET
ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL A LA
CONCURRENCE
N° 01/2025

Le 20/03/2025 à 11 h du matin, il sera procédé dans les bureaux de Madame la Présidente de la commune de Settât à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence : la gestion déléguée du souk hebdomadaire de Settât.

Le dossier d'Appel à la concurrence peut être retiré auprès du Bureau des marchés de la commune de Settât, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Cautionnement provisoire : Le récépissé du cautionnement provisoire sous forme d'une quittance délivrée par Mr le trésorier provincial, d'un montant de 1.000.000,00 dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 545.000,00 dirhams par mois.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 9 du cahier de charges.

Les plis sont, au choix des concurrents :
 - Soit déposer, contre récépissé, au Bureau d'ordre de la commune de Settât.
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du maître d'ouvrage.
 - Soit remis, séance tenante, à la présidente de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du cahier de charges.

N° 996/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
COMMUNE DE SIDI
MOKHTAR
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT (Séance
publique) N° 02/2025

Jeudi 20 Mars 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n° 02/2025 pour :

Affermage de l'abattoir de la commune Sidi Mokhtar, du 01/04/2025 au 31/12/2025 (09 mois).

Le dossier d'appel d'offres doit être retiré à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est : 14000,00 dhs (Quatorze mille dirhams).

La caution provisoire est fixée à la somme de (60000,00 dhs) soixante mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982.21 du 14/12/2021 concernant la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénu-naires.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 999/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE
YOUSOUFLA
CONSEIL PROVINCIAL
DE YOUSOUFLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE N°
02/AOOS/CPY/2025

Le Lundi 10 Mars 2025 à 11 Heures 00 Minutes, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia - Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Objet : Travaux d'achèvement de construction de DAR TALIB au collège OMAR LKHAM à la ville de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à neuf cent trente-six mille huit cent quatre dhs TTC 00 Cts (936.804,00Dhs). * Le cautionnement provisoire est fixé à dix-huit Mille Dirham (18 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 1000/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse
 Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié

n°02/2025

Le 11 Mars 2025 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sira Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, sur offres des prix, n°02/2025, pour objet: L'achat de mobilier destiné aux salles de réunions de l'Administration centrale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication - Département de la Jeunesse - en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 775 080,00 dirhams TTC (Sept cent soixante-quinze Mille quatre-vingt dirhams TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 Dhs. (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 08 du règlement de consultation.

N° 1001/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale
 Région Sous Massa
 Délégation d'Agadir Ida Outanane
 Centre Hospitalier Régional d'Agadir.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 02/2025

(Séance publique) Le 09/04/2025 à 10 heures ; il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix ayant pour objet la maintenance préventive et curative de stérilisateur et autoclaves avec adoucisseurs installés au Centre Hospitalier Régional d'Agadir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 331200,00 DH TTC (Trois cent trente-et-un mille deux cents dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6000,00 Dh (Six mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1002/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N°: 06/2025

Le 25 Mars 2025 à onze (11) heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert International concernant :

Étude Technique et suivi relatif à l'achèvement de l'aménagement du tronçon du boulevard Mohamed V allant du giratoire de la caserne des sapeurs-pompiers au giratoire boulevard Sidi Lamine sur un linéaire de 800 mètre environ à la commune de Khénifra

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille Dirhams (30.000,00DHS).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés à la somme de : Un Millions Sept Cent Cinquante Mille Dirhams 00 Cts (1.750.000,00 Dirhams) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 des marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent par voie électronique dans le portail des marchés publics, conformément à l'arrêté n° 1692-23du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pénu-naires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Les pièces du dossier technique à fournir sont celles prévues par l'article 7 paragraphes 7-2 du règlement de la consultation.

N° 1003/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2025/BP

Le 25/03/2025 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial d'Assa Zag (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : équipement des espaces des jeux du préscolaire relevant la province d'Assa Zag.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial d'Assa Zag, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-neuf mille Dirhams (19 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante-cinq Dirhams (997 365,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34,37 et 135 du Décret n°2-22-431 du 15 chaaban 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation

N° 1004/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
PACHALIK
DE TAFRAOUT
COMMUNE
DE TAFRAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/2025

Le 19/03/2025 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune de TAFRAOUT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix n°01 / 2025 du 25/02/2025 pour :

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LE SYSTEME SOLAIRE AU NIVEAU DES QUARTIERS : IMYANE, TAZKA, ADAD ET SOUS HOTEL LES AMANDIERS A LA COMMUNE DE TAFRAOUT, PROVINCE DE TIZNIT. Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du por-

tail des marchés accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 497.280,00 TTC (Quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent quatre-vingt Dhs TTC) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille huit cent DHS (9.800,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 40 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 1005/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
D'INTERIEURE
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE D'ANEZI
CAIDAT IDA-GOUGMAR
COMMUNE
IDAGOUGMAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2025

Le 24/03/2025 à 11 Heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Idagougmar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert 01/2025 du Le 24/03/2025 à 11 H pour :

EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POUR L'ALIMENTATION DES DOUARS : LHDWINI ET BKHNOUFA , COMMUNE IDAGOUGMAR.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quarante mille neuf cent vingt quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (240 924,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 3 000,00 Dhs (Trois mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Le présent Appel d'Offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1006/PA

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

NERVI	VOGUE CHÈRE	PÈGRE	SÉLECTION	L'HOMME À LA POMME	EXCÈS	GLABRE	PILLAGE
FLAMBÉE			SOLDE				
QUIDAM					POSSÉSSIF		
TANGIBLE			ARRIÈRE	CRACK	LETTRES DE BACH		
FIN DE VERBE	PARÉIL				CUBE NOTE FER		AVANT LA MANIÈRE
TOTO	PRINCE TROYEN			FIN DE VERBE	PERÇA ATTACHE		
		À UNE FIN PARTIRÀ				BROME NEON	
RECONNUE VRAIE	NOTE PAS EMBALLÉ		TRAVAIL DE CHOIX ROULÉ		TRANCHÉ TRÈS COURT		
				ÂGE TITRE LÉGAL			D'UNE SEULE COULEUR
PLAQUE- MINE	VOYELLES HERBE		RECUEIL FORME D'AVOIR		EN DUO TOUT EN ANGLAIS		
			EN SALLE EN APNÉE		PRIVÉ EN TRANSE		
ADVERBE		MAÎTRE D'ÉTUDE				FOND DE SOCIÉTÉ	
MENU			EST À LONDRES		ARTICLE		

Solution mots flechés d'hier

EXPRES AU SINGUL.	A	ARTICLE	PARALLÈLE	PARTE DE PLAQUE	N	LEÇON	NOUVEAU OU PROVANT	N	GRAND POUR LA SÉRIOSITÉ	REACT	D'	COURE FUTTE	
BRAVE	D	E	F	I	E	ACCEPTÉ	A	D	M	E	T		
	A	R	T	E	R	E	JUNY	I	I	LE PÈRE	U		
ADVERBE ÂGE	E	R	E	P	R	O	S	A	L	A	R	I	E
	E	T	E	B	N	A	O	D	A	P	L		
SATION CAPUR	C	A	N	L	I	E	R						
PEUR DALAUS	L	I	O	N	N	E	O	R	M	E			
FLEUR FACONN	I	N	F	L	I	X	P	S	F	O	R	C	
CUBE	V	F	I	E	P	I	P						
	D	E	R	E	A	U	N	T	E	L			
ELFON NÈS	P	E	U	I	L	A	R						
	E	P	I	E	S	P	E	R	C	U			
ARTICLE	L	E	S	A	T	E	L	I	E	R			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabja

Secrétariat
Aroua Tabas

Photographe
Ahmed Lataki

Correspondants
Ahmedou El Kabab (Lalyoune)
Abdelati Ikhallaf (Essouira)

Collaborateurs
Cheaib Sahouan
Khallil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
8.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Anika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzouf

Service technique
Khadja Sab (Responsable)
Myriem Bahane
Khadja Halati
Marlène Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Wazach

Mouna El Youssef
Leouba Baghladi
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Sham Zaiter
Fadwa Choukri

41, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.93

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

Site web:
www.libe.ma

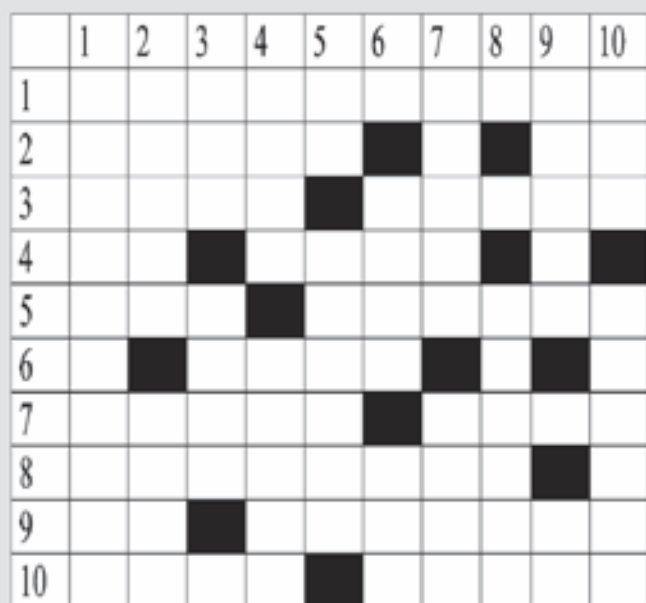
Journal Libération

Libération Maroc

الجورنال
o.j.l
MAROC

2017
www.ojld.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Malgré
- 2- Sans pattes - Alternative
- 3- Poix de paradis - Ignoré
- 4- Cuivre - Est au courant
- 5- Rivière d'Éthiopie - Ne risque pas de tomber
- 6- Classe
- 7- Rêvé - Prépare au tir
- 8- Mendie
- 9- L'Union - Dévergondée
- 10- Ils siègent - Rivière des Pyrénées (Grande ...)

VERTICALEMENT

- 1- Stupéfiant
- 2- Il a eu sa guerre - Combat singulier
- 3- Il se porte - Retourne
- 4- Poèmes chantés - Pagnies
- 5- Béryllium - Belle petite ville du nord
- 6- Vue - Refus
- 7- Essaïa - Attaché à un autre organe
- 8- Cuisine-chef
- 9- Il nous légua la dynamite! - Coordonnant
- 10- Gardée secrète - Hausée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			4	1		8	6		
		4	2						
	7	2		6	9			1	
			2		1	7	9		
1	5	9		4	6		8		
9	3	7		8					
5		8	3		9	4			
				1	2				
	9	8		4	5				

Difficile

			7	9	6				
	5	9		1					
	6	2				8			
2									
	4	3			7	5			
								3	
	7			4		9			
			9		1	2			
		8	6	5					

Moyen

	6		9		3		8		
8				1		9	2	4	
								3	
		6		7			9		
7	9		4		6		3	5	
	2			3		8			
5									
6	8	2		5					9
	3		1		2		5		

Expert

5	9			1					
	8		4						
6	1					8	3		
					3		6	2	
				9		6			
9	6		5						
	5	6					7	8	
					4			2	
				7			1	4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	8	5	3	1	9	4	6	2	
4	6	1	5	7	2	9	8	3	
2	9	3	8	6	4	1	5	7	
9	2	6	7	3	8	5	1	4	
3	4	7	1	9	5	8	2	6	
1	5	8	4	2	6	7	3	9	
6	1	4	9	5	3	2	7	8	
5	3	9	2	8	7	6	4	1	
8	7	2	6	4	1	3	9	5	

Moyen

5	8	3	6	9	7	2	1	4	
6	4	9	3	2	1	5	7	8	
1	2	7	8	4	5	6	9	3	
3	7	4	9	5	8	1	2	6	
8	1	5	2	6	4	9	3	7	
2	9	6	1	7	3	4	8	5	
4	5	2	7	3	9	8	6	1	
7	6	1	5	8	2	3	4	9	
9	3	8	4	1	6	7	5	2	

Difficile

7	2	8	5	3	9	1	4	6	
9	4	6	2	8	1	5	3	7	
1	3	5	7	6	4	2	8	9	
8	7	1	6	9	3	4	2	5	
4	9	3	8	2	5	7	6	1	
6	5	2	1	4	7	3	9	8	
2	1	4	9	5	8	6	7	3	
5	6	9	3	7	2	8	1	4	
3	8	7	4	1	6	9	5	2	

Expert

7	1	8	3	5	2	6	9	4	
2	5	9	6	4	1	7	3	8	
4	3	6	9	7	8	2	5	1	
5	6	4	7	2	9	8	1	3	
8	2	3	1	6	4	5	7	9	
9	7	1	8	3	5	4	6	2	
1	4	2	5	9	6	3	8	7	
3	9	5	2	8	7	1	4	6	
6	8	7	4	1	3	9	2	5	

Portrait



Luis Rubiales

L'ex-grand patron du football espagnol tombé de son trône

Ancien patron tout-puissant du football espagnol, Luis Rubiales a connu la gloire, puis le scandale, avec l'affaire du baiser imposé à l'internationale Jenni Hermoso, qui a précipité sa chute après une carrière marquée, déjà, par des polémiques.

"Rubi", comme l'appellent ses amis, a été reconnu coupable jeudi d'agression sexuelle, et condamné à 10.800 euros d'amende pour ce baiser, mais relaxé des accusations de coercition pour des pressions supposées sur la joueuse afin d'étouffer le scandale. Il va faire appel de son jugement.

Le parquet avait requis à son encontre deux ans et demi de prison.

L'ancien joueur de 47 ans, arrivé à la présidence de la Fédération espagnole de football (RFEF) en mai 2018, avait vu sa carrière prendre fin brutalement dans la foulée de la victoire de l'Espagne en finale du Mondial féminin à Sydney, le 20 août 2023.

Ce soir-là, devant les caméras du monde entier, il avait pris à deux mains la tête de l'attaquante de la "Roja" Jennifer Hermoso, avant de l'embrasser par sur-

prise sur la bouche. Lui y avait vu un acte "spontané", mais Jenni Hermoso l'avait jugé "déplacé" et "sexiste" et avait souligné son absence de consentement --des positions défendues à nouveau début février devant le tribunal qui a jugé l'affaire.

Face à l'indignation suscitée par ce geste, l'ex-homme fort du football espagnol avait fini par démissionner en septembre 2023, deux semaines après les faits, mettant un terme à 30 ans de carrière dans le monde du football.

Né en 1977 à Las Palmas, dans l'archipel des Canaries, Luis Rubiales a grandi dans la ville andalouse de Motril (sud), où il a débuté sa formation de joueur à l'âge de 14 ans, avant d'évoluer dans des clubs espagnols de niveau inférieur, puis au club écossais d'Hamilton Academical en 2009.

Patron du syndicat des joueurs (AFE) de 2010 à 2017, il a mené deux grèves (en 2011 et 2015) à l'origine de deux avancées: la création d'un fonds de garantie salariale pour couvrir les impayés et le versement à l'AFE d'un pourcentage sur les droits de télévision par La

Liga (la ligue des clubs professionnels).

C'est de cette époque que datent ses premiers affrontements avec le président de



"Rubi", comme l'appellent ses amis, a été reconnu coupable jeudi d'agression sexuelle, et condamné à 10.800 euros d'amende pour l'affaire du baiser imposé à l'internationale Jenni Hermoso

La Liga, Javier Tebas, qui ont continué après son accession à la tête de la fédération en 2018. A l'époque, M. Tebas avait jugé qu'il n'était "pas qualifié pour être président", sans parvenir à empêcher son élection.

Cette rivalité de longue date avait poussé le président de La Liga à mener la charge après le scandale du baiser forcé: de la part de Luis Rubiales, "les gestes misogynes, le langage grossier, le désastre protocolaire et les insultes (...) ne sont pas surprenants", avait-il déclaré.

Une opinion partagée par la présidente de la Ligue de football féminin, Beatriz Álvarez, qui avait dénoncé "son attitude arrogante et ses gestes agressifs", ainsi que "son comportement impulsif et grossier" vis-à-vis de ses interlocuteurs.

Connu pour son franc-parler et ses coups de gueule, Luis Rubiales, divorcé et père de trois filles, a vite imposé son style à la tête de la RFEF, au sein de laquelle la gestion de ce diplômé en droit a été marquée par des scandales et des tensions constantes avec les clubs professionnels.

Sa décision, peu après sa

prise de fonctions, de limoger le sélectionneur de la "Roja" Julen Lopetegui, à deux jours seulement du début du Mondial de 2018, avait donné un aperçu de la fermeté avec laquelle il comptait diriger la fédération, à la présidence de laquelle il a été réélu en 2020.

L'une des principales réformes de son mandat a été le très lucratif changement de format de la Supercoupe d'Espagne, transformée en tournoi quadrangulaire se déroulant en Arabie saoudite. Un choix éclaboussé par une polémique - et l'ouverture d'une enquête - autour de paiements présumés à Kosmos, l'entreprise de l'ex-joueur du Barça Gerard Piqué.

Mais Luis Rubiales a aussi triplé le budget du football féminin et amélioré les finances des petits clubs.

Depuis qu'il est tombé en disgrâce, Rubiales vit discrètement à Grenade, en Andalousie, où il est "un voisin comme les autres", selon les médias espagnols.

Sport

Clap de fin pour le Championnat national scolaire de football à cinq



Le rideau est tombé, en fin de semaine à Béni Mellal, sur le Championnat national scolaire de football à cinq qui a connu la participation de 48 équipes représentant les 12 Académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF).

La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive organisée par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports en collaboration avec la Fédération Royale marocaine de sport scolaire (FRMSS) et en coordination

avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Béni Mellal-Khénifra a été marquée par la remise des trophées aux gagnants qui se sont illustrés dans les phases finales de ce championnat qui a connu la participation de 431 élèves représentant les quatre coins du Royaume.

Dans la catégorie U18 de football élite (garçons), La direction provinciale du MEN à El Kelaâ des Sraghna a obtenu la première place après s'être imposée sur la direction provinciale de Boujdour alors que la troisième place a été remportée par

la formation de la Direction provinciale d'Agadir-Ida Outanane.

Chez les filles, l'équipe de la direction provinciale du MEN à Rabat a remporté le tournoi U18 de football élite. La deuxième place a été décrochée par l'équipe de la direction provinciale du MEN à Tiznit suivie de l'équipe de Béni Mellal qui s'est adjugé la troisième place.

Pour ce qui est de la compétition football élite à cinq masculin U15, celle-ci a été remportée par l'équipe de Marrakech qui s'est classée première devant les équipes d'Agadir-Ida Outanane et de Béni Mellal respectivement deuxième et troisième.

Le championnat U15 élite féminin est revenu à l'équipe de la direction provinciale du MEN à Rabat qui a occupé la première marche du podium suivie par les équipes de Fès et d'Inzegane Ait Melloul qui se sont classées respectivement deuxième et troisième du classement.

Pour ce qui est de la compétition "Sport pour tous", celle-ci a connu une compétition rude entre les différents participants qui ont fait preuve d'un grand sens de discipline et de fair-play.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de la promotion du sport scolaire, Abdessalam Mili a souligné que le championnat national scolaire de football à cinq comprend deux compétitions, la première dédiée aux élèves pratiquants au sein des clubs de football et une deuxième catégorie de sport pour tous réservée aux non-pratiquants au sein des clubs, rappelant que

l'objectif visé à travers cette manifestation est de stimuler la pratique du football chez les jeunes, tout en favorisant l'équité territoriale.

M. Mili, également président délégué de la FRMSS, a insisté sur l'importance de cette initiative pour améliorer le niveau des élèves, le but étant de repérer de futurs talents qui représenteront le Royaume dans des compétitions sportives nationales et internationales à venir.

Pour sa part, le directeur de l'AREF de Béni Mellal-Khénifra, Mustapha Slifani, a souligné, dans une déclaration similaire, que l'organisation de cette manifestation sportive nationale s'inscrit dans le cadre du programme annuel de sport scolaire du ministère de tutelle, précisant que le sport scolaire, au vu de son importance dans la réussite scolaire, a été intégré comme composante prioritaire du projet "Ecoles pionnières".

Cette grand-messe du sport scolaire a été marquée par des matchs de football à cinq pour tous et de football élite pour les U15 et les U18 garçons et filles au cours desquels les participants ont fait étalage de leurs talents et se sont mesurés à leurs pairs.

Des équipes des établissements scolaires sacrées lors du championnat interrégional de sport pour tous et d'autres représentant les directions provinciales de l'éducation ayant remporté le championnat interrégional élite ont également pris part à ce championnat.

Mohamed Hejaouj et Sara Dahrouch remportent la première édition de PRORUN TFZ

Les athlètes marocains Mohamed Hejaouj et Sara Dahrouch ont remporté la première édition de PRORUN TFZ (Tanger Free Zone) 2025, organisée dimanche à l'initiative de l'Association Tanger Triumph Team (TTT).

Ainsi, Mohamed Hejaouj a décroché la première place chez les hommes en bouclant la distance (10 km) en 30 min 31 sec, suivi de Mohamed Madane (31 min 25 sec) et de Hamza Razzouki (31 min 45 sec).

A cet égard, Mohamed Hejaouj a exprimé sa joie d'avoir remporté cette "merveilleuse course", soulignant que la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions, qui lui ont permis d'appliquer les consignes de son entraîneur et de conserver la tête du classement.

Dans la catégorie dames, Sara Dahrouch a couru la distance en 35 min 23 sec, devant Marya Naim (44 min 43 sec) et Laila Mechbal (46 min 30 sec).

"La course a été facile. J'ai pu remporter la première place, en maintenant un rythme régulier et confortable", a déclaré Sara Dahrouch, soulignant que son ambition est de représenter le Maroc dans les événements sportifs internationaux.

Pour sa part, la directrice de la zone franche de Tanger, Hasna Benyaich, a indiqué que cet événement inédit a réuni plus de 1.000 participants représentant

les entreprises de l'écosystème industriel de Tanger Med, notant que cette course est "un moment formidable qui rassemble les compétences marocaines autour des valeurs du sport, de la famille et de la solidarité".

De son côté, le président de l'Association TTT, Khalid Alou, a relevé que cet événement vise à sensibiliser les cadres et employés des zones industrielles sur la nécessité d'intégrer le sport dans leur quotidien, soulignant que cette initiative a été bien accueillie par la direction des zones industrielles et les unités qui y sont implantées.

Selon les organisateurs, cette course, disputée sur un parcours soigneusement tracé au sein de la plateforme industrielle Tanger Med, sur une distance de 10 km pour les adultes et 2 km pour les enfants, représente le premier événement de running organisé au cœur d'une zone d'accélération industrielle au Maroc.

"Cette initiative illustre la volonté de la plateforme industrielle Tanger Med et ses partenaires de promouvoir un environnement de travail dynamique et inclusif", note la même source.

Cet événement a été organisé en partenariat avec Tanger Med Zones (TMZ), la Fondation Tanger Med et l'association des investisseurs de la zone franche d'exportation de Tanger (Aizfzet).

Galatasaray accuse Mourinho de "propos racistes"

Galatasaray a accusé José Mourinho, entraîneur de Fenerbahçe, d'avoir tenu des "propos racistes" après le match nul entre les deux clubs rivaux d'Istanbul lundi soir et annonce vouloir porter plainte.

"Nous déclarons formellement notre intention d'engager des poursuites pénales concernant les propos racistes tenus par José Mourinho, et nous déposerons en conséquence des plaintes officielles auprès de l'UEFA et de la FIFA", a déclaré Galatasaray dans un communiqué, sans préciser quelles déclarations étaient visées.

S'exprimant en conférence de presse après le match nul 0-0, l'entraîneur portugais de 62 ans a déclaré que "le banc de Galatasaray sautait comme des singes" en réaction aux décisions arbitrales.

Mourinho a "remercié l'arbitre" slovène Slavko Vincic, qui selon lui a été plus impartial que les arbitres turcs. La fédération turque avait désigné un arbitre étranger pour officier lors de ce match houleux, Fenerbahçe accusant les arbitres turcs de favoriser Galatasaray, leader du championnat devant son rival.

"Depuis qu'il a pris ses fonctions en Turquie, José Mourinho, l'entraîneur de Fenerbahçe, n'a cessé de faire des déclarations désobligeantes à l'égard du peuple turc", a ajouté Galatasaray. "Aujourd'hui, son discours est passé de simples commentaires immoraux à une rhétorique inhumaine".

"Par ailleurs, nous observerons avec attention la position adoptée par Fenerbahçe - institution qui prétend défendre des valeurs morales exemplaires - en réponse à la conduite répréhensible de son manager", a conclu Galatasaray.

Ni Mourinho ni Fenerbahçe n'ont fait de commentaire dans l'immédiat.

En Corée du Sud, les fans de "Bioman" retrouvent leurs super-héros japonais

A Séoul, des fans inconditionnels sud-coréens applaudissent à tout rompre leurs super-héros préférés, ceux de la série "Bioman", arrivant sur scène dans leurs uniformes de couleurs vives, un retour plein de nostalgie à l'époque des cassettes VHS.

Cela fait des décennies que "Choudenshi Biomán" n'est plus diffusée à la télévision, mais ses histoires épiques opposent le bien au mal résonnent toujours chez les milléniaux sud-coréens, c'est-à-dire dès le début des années 80 et la moitié des années 90.

Ses héros masqués ont maintenant passé la soixantaine, et l'occasion de les rencontrer en personne dans une salle de concert de Séoul, à guichets fermés, était trop belle pour la rater, même avec des tickets d'entrée dépassant les 300.000 wons (presque 200 euros).

"On est des employés de bureau pour la plupart et, même si le prix du billet n'est pas donné, ça rentre dans notre budget en tant que fans de longue date", assure Oh Myung-hoon, 39 ans.

Cha Jeong-in, une développeuse de jeux vidéo du même âge, dit avoir dé-

pensé 1.435 euros pour venir à Séoul depuis Manille, où elle réside.

"J'ai pensé que si je manquais cette occasion, je ne pourrais jamais les voir face à face de mon vivant en raison de leur âge avancé", explique-t-elle à l'AFP.

Les séries du genre "Super Sentai" comme "Biomán", mieux connues du public occidental pour avoir inspiré le phénomène des "Power Rangers" dans les années 90, narrent l'histoire d'un groupe de personnes dotées de super-pouvoirs qui combattent des méchants désireux de dominer le monde.

Le programme a été diffusé à une époque où le Japon se transformait en puissance culturelle mondiale. Ses studios d'animation et de cinéma produisaient alors des contenus vus dans le monde entier.

Mais de nombreux fans sud-coréens ne savaient même pas au départ que "Choudenshi Biomán" était une création japonaise.

Pendant des décennies, la Corée du Sud a imposé des restrictions aux importations de produits culturels japonais en raison de tensions historiques, l'Empire



du Japon ayant colonisé la péninsule coréenne de 1910 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Ce n'est qu'en 1998 que Séoul a commencé à lever son interdiction sur les contenus médiatiques japonais.

"Biomán" et "Flashman" ont fait figure de rares exceptions, leurs super-héros japonais entrant dans le pays sur des cassettes VHS, ce qui en a fait un phénomène rare et apprécié dans les années 80 et 90.

Les autorités ont néanmoins exigé

que tous les textes japonais des séries soient traduits en coréen et que les voix soient doublées, effaçant ainsi toute trace de leurs origines nippones.

Cela a permis à la série de prospérer à une époque où le sentiment antijaponais restait fort, souligne pour l'AFP le chroniqueur médias Kim Do-hoon.

"Les fictions qui ont dominé ma jeunesse étaient toutes japonaises (...) mais elles devaient paraître coréennes grâce au doublage", se remémore-t-il. Certaines scènes passaient quand

même la censure, laissant apparaître en arrière-plan des signes japonais qui pouvaient perdre le jeune public.

Cha Jeong-in se souvient d'avoir été déconcertée par des "caractères incompréhensibles".

"Je me demandais ce que c'était", raconte-t-elle. "Ce n'est que par la suite que j'ai appris que tout cela avait été produit au Japon".

Pour les acteurs de séries "Super Sentai", l'accueil chaleureux du public à Séoul a été à la fois exaltant et déroutant, au vu de la censure passée.

"Je ne m'attendais pas à ce qu'une telle chose se produise 40 ans après le tournage, j'ai donc été très surpris", déclare à l'AFP Kazunori Inaba, qui jouait le rôle de "Red Mask" dans "Maskman".

L'ancien comédien de 68 ans, qui tient aujourd'hui un restaurant de ramen à Tokyo, trouve "difficile" d'expliquer l'engouement dont jouit encore en Corée du Sud cette fiction vieille de plusieurs décennies. "Si notre travail peut servir de pont entre le Japon et la Corée, alors nous avons fait du très bon travail", se réjouit-il.

Recettes

Tajine de viande à la Tfaya



Ingédients pour la viande :

- 1 à 1,5 kg de viande de votre choix (agneau, veau, ou poulet)
- 2 oignons émincés
- 1 c.c de curcuma
- 1 c.c de gingembre
- 1 c.c de poivre
- Quelques filaments de safran
- 1 c.c de smen (beurre rance) ou beurre
- 20 cl d'huile végétale
- 1 bâtonnet de cannelle
- sel
- Eau

Ingédients pour Tfaya (oignons caramélisés) :

- 1,5 à 2 kg d'oignons coupés en lamelles
 - 150 g à 200 g de raisins secs sans pépins
 - 4 c.s de sucre
 - Sel
 - Cannelle en poudre
 - 4 c.s d'huile végétale
 - 1 c.c de curcuma
 - 1/2 c.c de poivre
 - 1/2 c.c de gingembre
 - 2 c.s de beurre
- Pour la décoration :
- Une poignée d'amandes mondées et frites
 - 2 à 3 œufs durs

Préparation de la viande :

Mettez les morceaux de viande dans une marmite avec l'huile, ajoutez l'oignon émincé, les épices,

le beurre rance, le bouquet de persil et coriandre.. Bien remuer puis

Ajouter l'eau à hauteur de la viande, couvrir et laisser mijoter jusqu'à cuisson de la viande et réduction de la sauce (au cour de la cuisson, il faut toujours vérifier s'il faut rajouter un peu d'eau).

A la fin de la cuisson la viande doit être tendre et se détache facilement et la sauce doit être onctueuse (retirez la viande et la laisser réduire s'il le faut).

Préparation de Tfaya :

Dans une sauteuse profonde, mettre les lamelles d'oignons avec le beurre, l'huile, les épices, les raisins secs que vous auriez lavé, le sucre.

Couvrir et laisser cuire sur un feu doux sans ajouter de l'eau (On peut ajouter quelques cuillère à soupe de la sauce de cuisson de la viande pour donner un bon goût aux oignons).

Lorsque l'eau est totalement évaporé, l'oignon va frire dans le gras qui reste et va caraméliser. A ce stade il faut remuer constamment pour faire caraméliser les oignons sans les brûler, le feu doit rester doux du début de la cuisson jusqu'à la fin.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des œufs durs coupé en deux ou en quatre.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des œufs durs coupé en deux ou en quatre.

Grippe aviaire: Les humains pourraient contaminer les chats

Les humains pourraient transmettre la grippe aviaire aux chats, suggère une étude publiée jeudi par les autorités sanitaires américaines, renforçant les inquiétudes quant à la forte circulation du virus observée chez les animaux dans le pays.

L'étude a été menée en mai 2024 dans deux foyers américains où des chats domestiques vivant exclusivement en intérieur ont manifesté des signes de la maladie.

Dans les deux cas, des membres du foyer travaillaient dans des élevages de vaches laitières contaminés par la grippe aviaire, l'un transportant du lait non pasteurisé, rapportent les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Les deux félins en question sont morts, l'un euthanasié en raison de la maladie.

Cette nouvelle étude interroge sur de possibles transmissions de la maladie entre humains et félins, alors que d'autres chats domestiques ont été contaminés via leur nourriture.

Les Etats-Unis font face à une épizootie - l'équivalent d'une épidémie chez les animaux - de grippe

aviaire, le virus circulant abondamment dans les élevages de volailles et chez les bovins.

Mais d'autres animaux, comme des renards roux ou encore plusieurs types de félins, dont les chats ont été contaminés par la grippe aviaire.

Le nombre croissant de mammifères infectés par la maladie inquiète les experts, qui craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre. Les Etats-Unis ont enregistré en janvier un premier mort lié à la maladie. Depuis 2024, près de 70 personnes ont été contaminées, mais ce chiffre pourrait être bien plus élevé en raison du nombre limité de dépistages effectués. Dans la majorité des cas, les symptômes étaient légers.

La récente prise de fonction de Robert Kennedy Jr à la tête du ministère de la Santé du pays inquiète par ailleurs les experts.

Cette personnalité critiquée, connue pour ses positions antivaccins, est un grand partisan du lait non pasteurisé, qui inquiète les autorités car il s'est révélé plusieurs fois contaminé.

